



QUELLE TRANSITION VERS LES FORMATIONS DU TERTIAIRE OU L'EMPLOI POUR LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ ?

*UN SUIVI DES DIPLÔMÉS VAUDOIS ET GÉNEVOIS 18 MOIS APRÈS
L'OBTENTION DE LEUR MATURITÉ*

Karin Bachmann Hunziker & Sylvie Leuenberger Zanetta
Rami Mouad & François Rastoldo (SRED)

171 / Décembre 2017



URSP



Unité de recherche pour le
pilotage des systèmes
pédagogiques



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GÈNEVE

POST TENEBRAS LUX



Service
de la recherche
en éducation

REMERCIEMENTS

Nos remerciements reconnaissants vont tout d'abord à tous les diplômés qui nous ont accordé un peu de leur temps en répondant à notre questionnaire, rendant ainsi possible la réalisation de cette enquête.

Nous remercions aussi chaleureusement nos collègues du SRED (Dominique Gros, Youssef Hrizi et Jagasia Narain) et de l'URSP (Jean-Pierre Abbet, Tiziri Aït Abdelkader, Jean-Jacques Jaquenod, Ladislas Ntamakiliro, Cosette Rojas, Bruno Suchaut) pour leur contribution.

Dans le cadre des missions de l'URSP, ses travaux sont publiés sous l'égide du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les publications expriment l'avis de leurs auteurs et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.

DÉJÀ PUBLIÉ DANS CETTE SÉRIE

Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève*. Genève : SRED.

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	5
1.1	LA DEUXIÈME TRANSITION	5
1.1.1	<i>Principaux constats issus des enquêtes réalisées dans une perspective longitudinale</i>	<i>6</i>
1.1.2	<i>Apport des travaux récents sur les suivis de cursus de formation</i>	<i>7</i>
1.2	DIPLOMES DU SECONDAIRE II ET ACCÈS AUX FILIÈRES DE FORMATION DU TERTIAIRE	8
1.3	PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	9
2	PROFILS SOCIOSCOLAIRES DES TITULAIRES DE MATURITÉ	11
2.1	UN PROFIL SOCIAL DIFFÉRENCIÉ	11
2.2	CARACTÉRISTIQUES SCOLAIRES	13
3	LES GRANDES ORIENTATIONS 18 MOIS APRÈS UN CERTIFICAT DE MATURITÉ	17
3.1	LA POURSUITE DES ÉTUDES	18
3.1.1	<i>Filières de formation privilégiées.....</i>	<i>18</i>
3.1.2	<i>Mobilité géographique.....</i>	<i>20</i>
3.1.3	<i>Degré de satisfaction.....</i>	<i>21</i>
3.2	TRANSITION DE LA FORMATION À LA VIE ACTIVE.....	22
3.2.1	<i>Situations d'emploi.....</i>	<i>22</i>
3.2.2	<i>Mobilité géographique.....</i>	<i>24</i>
3.2.3	<i>Degré de satisfaction.....</i>	<i>24</i>
4	ARTICULATION ENTRE LE PROFIL DE MATURITÉ ET LA FORMATION OU L'EMPLOI 18 MOIS PLUS TARD	27
4.1	APRÈS LA MATURITÉ GYMNASIALE	27
4.2	APRÈS LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE	29
4.3	APRÈS LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE.....	31
4.4	EN RÉSUMÉ.....	32
5	PERSPECTIVE LONGITUDINALE SUR LES ORIENTATIONS POSTSECONDAIRES II	35
5.1	PARCOURS POSTSECONDAIRES II	35
5.2	VARIABLES DÉTERMINANTES DES PARCOURS POSTSECONDAIRES II	37
6	VISION DE L'AVENIR 18 MOIS APRÈS LA MATURITÉ	41
7	CONCLUSION	45
8	BIBLIOGRAPHIE	47
9	ANNEXES.....	49

1 INTRODUCTION

La transition de la formation à la vie active ou vers des études supérieures (transition 2) constitue, après celle qui suit l'école obligatoire (transition 1) et les phases de réorientations du secondaire II, un nouveau moment de détermination des parcours de formation et d'insertion. Il y a d'abord le choix (ou la contrainte) de poursuivre une formation ou d'entrer dans la vie active, mais également, dans les deux cas, le choix (ou, encore une fois, la contrainte) de poursuivre un processus d'insertion dans le domaine déjà étudié ou de bifurquer vers un autre domaine d'activité, tant pour poursuivre des études que pour exercer un emploi. C'est ce « carrefour » qui suit l'obtention du diplôme qui est esquissé ici, sur la base des parcours des jeunes qui ont obtenu une maturité, qu'elle soit gymnasiale (MG), spécialisée (MS) ou professionnelle (MP).

La transition 2 est décrite à partir des données de l'enquête sur l'orientation secondaire (EOS) qui dresse un état de la situation des diplômés, dix-huit mois après l'obtention de leur titre. Cette enquête est menée périodiquement depuis le début des années 90 auprès des diplômés genevois par le Service de la recherche en éducation (SRED) du Canton de Genève ; depuis 2011, cette enquête intègre les diplômés vaudois par le biais d'une collaboration avec l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) du Canton de Vaud.

Dix-huit mois couvrent une période qui dépasse la simple orientation, l'année scolaire qui suit le diplôme ; cependant cela reste une période relativement courte en regard du processus de transition qui s'étend fréquemment sur plusieurs années, jusqu'à une stabilisation dans un emploi ou un cursus de formation supérieure. En effet, les parcours individuels sont souvent complexes entre emplois, parfois transitoires, stages en vue d'une insertion future (en emploi ou en formation), périodes de recherche d'emploi, poursuite d'une formation (parfois également transitoire) et diverses autres activités assez fréquentes à ce moment de la vie des jeunes diplômés (service civil ou militaire, voyages, stages linguistiques à l'étranger, etc.).

Ce travail se propose d'aborder la complexité des transitions postdiplôme en examinant la diversité des situations des titulaires d'une maturité, en lien avec les caractéristiques de leur formation, particulièrement le type de maturité qu'ils ont obtenu ; l'accent est prioritairement mis sur les dynamiques de la transition dans une perspective transcantonale, mais une attention sera secondairement accordée à d'éventuelles spécificités cantonales. La focalisation sur les titulaires de maturité est principalement motivée par l'intérêt que représente la relative nouveauté des maturités spécialisées et professionnelles, et les interrogations toujours actuelles, suscitées par le devenir des diplômés issus de ces nouveaux cursus.

1.1 LA DEUXIÈME TRANSITION

Dans le cadre de cette publication, nous nous focalisons sur la deuxième transition, c'est-à-dire sur les dynamiques d'insertion sur le marché de l'emploi ou dans les formations du tertiaire à l'œuvre après l'obtention d'un diplôme du secondaire II. Étant donné la relative importance du corpus de travaux qui s'est développé au fil des ans, nous nous référerons aux travaux les plus représentatifs ou aux publications les plus récentes sur le sujet, en Suisse.

1.1.1 PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DES ENQUÊTES RÉALISÉES DANS UNE PERSPECTIVE LONGITUDINALE

L'enquête longitudinale sur la transition de l'école à l'emploi (TREE¹) des jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire en 2000 a permis de mettre en lumière les phénomènes propres à la transition en Suisse. La deuxième transition s'amorce dès la quatrième année après la fin de la scolarité obligatoire (soit 2004), avec une diminution nette de la proportion des jeunes en formation professionnelle ou générale de niveau secondaire II et avec les premières insertions sur le marché de l'emploi (20% de la cohorte) ou dans les formations de niveau tertiaire (6%). Ces deux tendances se poursuivent les années suivantes si bien que, en 2007, 44% des diplômés sont sur le marché de l'emploi, 29% effectuent une formation de niveau tertiaire alors que 8% se forment toujours au niveau secondaire II. Parallèlement à ces tendances apparaît une catégorie de jeunes, hétérogène et fluctuante quant à sa composition, caractérisée par le fait d'être sur le marché de l'emploi sans diplôme, de n'être ni en formation ni en emploi, ou encore d'être occupée dans le cadre de solutions transitoires (Keller, Hupka-Brunner et Meyer, 2010 ; Meyer, 2012).

Entre 2007 et 2010, les mouvements vers le marché du travail s'amplifient. Après dix ans, deux tiers des jeunes se trouvent exclusivement dans une activité professionnelle alors que le quart d'entre eux est encore en formation, essentiellement au niveau tertiaire, mais aussi, de façon plus marginale, dans les filières du secondaire II. Pour une petite part des jeunes encore en formation (5%), il s'agit d'un retour en formation après avoir exercé une activité professionnelle. Ainsi, l'enquête TREE met en évidence un fort échelonnement de la deuxième transition avec, dix ans après la scolarité obligatoire, des transitions de la formation à la vie active pas encore achevées pour une proportion non négligeable de jeunes, même si, par ailleurs, la situation professionnelle de la majorité de ceux qui étaient actifs s'est consolidée au fil du temps (Scharenberg *et al.*, 2014).

L'étude longitudinale sur les carrières scolaires et professionnelles (enquête tessinoise) est historiquement la première à avoir décrit un modèle émergent de trajectoires de formation (Cattaneo, Donati et Galeandro Bocchino, 2009), caractérisées par une orientation cyclique, la présence d'espaces interstitiels entre les segments de formation et des filières de formation plus perméables. De ce fait, les parcours deviennent plus longs, complexes et imprévisibles, au gré des réajustements et des réorientations. Le dernier volet de l'enquête (à l'âge de 30 ans) montre que plus de quatre personnes sur cinq exercent une activité professionnelle. Globalement, le passage à l'emploi s'est fait relativement aisément ; mais un tiers des personnes relate avoir rencontré des difficultés palliées par des stratégies telles que s'inscrire au chômage, recevoir un revenu plus modeste, effectuer du travail temporaire, ou encore accepter un travail ne correspondant pas à la formation.

Tout en décrivant la diversité des parcours postsecondaires II, et la complexité de certains, l'enquête sur l'orientation secondaire (EOS) s'est davantage focalisée sur les articulations entre les parcours réalisés au secondaire II et ceux menant aux hautes écoles ou à l'insertion en emploi. Elle a montré une forte détermination du titre obtenu sur les orientations postsecondaires II, principalement vers les études supérieures après un certificat de maturité, et surtout vers le marché du travail après un titre de la filière professionnelle. Cette détermination n'est toutefois pas absolue et un certain pourcentage

1 L'enquête TREE (transition école-emploi) est présentée sur le site : http://www.tree.unibe.ch/index_fra.html.

de jeunes s'écarte de ces parcours « standard ». Une convergence existe aussi entre certains profils de formation du secondaire II et le choix des études au niveau tertiaire, alors que d'autres profils paraissent offrir un plus large éventail de possibilités (Davaud, Mouad et Rastoldo, 2010 ; Davaud et Rastoldo, 2012). Un autre élément mis en évidence par l'enquête EOS est la présence simultanée de diverses activités telles que, par exemple, formation, emploi, expériences professionnelles, voyages, ou encore service civil ou militaire. Ainsi, ce qui caractérise cette période est que les jeunes paraissent avoir à gérer plusieurs agendas liés à leur développement tant professionnel que personnel ou social.

1.1.2 APPORT DES TRAVAUX RÉCENTS SUR LES SUIVIS DE CURSUS DE FORMATION

Quelques travaux, plus récents, effectuent des suivis de cursus de formation sur la base des statistiques scolaires, démarche qui a été rendue possible avec l'introduction d'un identifiant individuel (le numéro AVS à 13 chiffres – NAVS13) au niveau fédéral. Ces travaux sont actuellement en plein essor. Concernant la période qui nous intéresse plus spécifiquement, c'est-à-dire celle qui suit directement l'obtention d'un titre du secondaire II, citons les travaux de Laganà et Babel (2015) sur la poursuite de la formation après un titre professionnel ou un diplôme de l'École de culture générale (pas développé dans le cadre de ce document) et ceux de Gallizzi (2013) sur le taux de passage vers les hautes écoles après une maturité.

Après une maturité gymnasiale, le taux global de poursuite d'études se situe à 93% pour la cohorte 2008. La majorité se dirige vers les hautes écoles universitaires ; mais, avec 76%, sa proportion se situe en-dessous de celle prévalant dans les années 80 et 90 (environ 80%). Les hautes écoles spécialisées (9.4%) et pédagogiques (6.9%) constituent une alternative prisée, surtout pour les femmes qui tendent davantage que les hommes à faire ce choix (respectivement 22% et 9%). L'examen des modalités de transition montre que le passage vers les hautes écoles se fait moins souvent directement que dans les années 90 : situé à environ 55%, son taux est inférieur à 40% pour la cohorte 2011.

Après une maturité professionnelle, le taux de passage global aux hautes écoles spécialisées (HES) est de 57%, l'insertion en emploi constituant une option attractive (cohorte 2002). Le fait de s'engager dans des études en HES dépend de l'orientation de la maturité : il est particulièrement élevé après une maturité professionnelle technique ou en sciences naturelles (74 et 83%), alors qu'il se situe entre 31 et 52% pour les autres orientations (santé et social, commerce, artistique, artisanale). Dans la mesure où les taux d'insertion en HES les plus faibles concernent aussi les orientations qui accueillent davantage les femmes, il en découle une forte disparité entre celles-ci et les hommes, ces derniers rejoignant nettement plus fréquemment une HES (74%) que les premières (36%). Un aperçu du taux relativement bas des transitions directes en HES (entre 19 et 26% de 2001 à 2011) indique que ces passages s'étendent sur une plus grande période qu'après une maturité gymnasiale. Sans doute en raison de sa création plus récente, d'où un manque de recul, ces suivis n'ont pas été réalisés pour les titulaires d'une maturité spécialisée (Gallizzi, 2013).

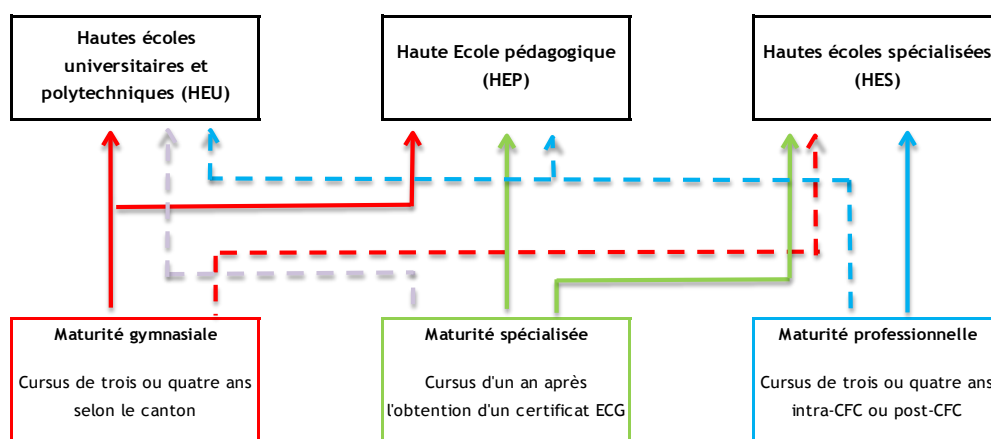
Ce rapide panorama met en évidence quelques dynamiques de la deuxième transition, dans lesquelles les résultats de cette étude s'inscrivent largement. L'allongement, la complexification et la relative imprévisibilité des trajectoires individuelles durant cette période est remarquable (et croissante). Ces dynamiques concernent quasiment l'ensemble des jeunes qui évoluent entre des ambitions personnelles et les exigences croissantes pour accéder au marché du travail en situation favorable, le tout dans une

logique de généralisation des formations de niveau secondaire II et en partie de niveau tertiaire. De fait, pour l'ensemble des jeunes diplômés du secondaire II et, dans le cadre de cette étude spécifique, pour les titulaires d'un certificat de maturité, la transition qui suit le certificat est de moins en moins un basculement rapide et univoque vers des études supérieures ou l'emploi, mais de plus en plus un espace de définition et de redéfinition (car le processus est itératif) des trajectoires individuelles. Ainsi, la situation postmaturité apparaît comme un palier d'orientation où se croisent (voire se chevauchent) les opportunités et les contraintes auxquelles doivent faire face les jeunes pour organiser leur développement personnel, professionnel et social.

1.2 DIPLÔMES DU SECONDAIRE II ET ACCÈS AUX FILIÈRES DE FORMATION DU TERTIAIRE

La figure 1 présente les différentes possibilités d'études du degré tertiaire accessibles en 2013-14² avec une maturité gymnasiale (en rouge dans la figure), spécialisée (vert) et professionnelle (bleu).

Figure 1 : Filières de formation après une maturité gymnasiale, spécialisée et professionnelle



Clé de lecture : la figure se lit de bas en haut, du titre obtenu vers les institutions de formation du degré tertiaire. Les traits continus indiquent un accès direct aux formations alors que les traits discontinus signalent un accès possible avec une formation ou une expérience professionnelle supplémentaire.

Pour obtenir une maturité gymnasiale, trois ou quatre années de formation sont nécessaires : trois ans en voie maturité du gymnase dans le canton de Vaud et quatre ans au collège dans le canton de Genève. La maturité gymnasiale permet ensuite d'accéder directement aux hautes écoles universitaires, polytechniques et pédagogiques. Avec une expérience professionnelle validée, le titulaire d'une maturité gymnasiale peut également poursuivre des études dans une haute école spécialisée.

La maturité spécialisée s'obtient en une année après trois ans de formation à l'École de culture générale (ECG) et l'obtention du certificat d'ECG. Plusieurs orientations sont

² La passerelle Dubs (en gris), du nom de l'enseignant qui a fondé le concept d'accès aux hautes écoles, avec une maturité professionnelle, a été ouverte dès 2016 aux titulaires d'une maturité spécialisée. Cette passerelle n'était donc pas active au moment de notre enquête.

proposées, correspondant aux options choisies durant l'ECG et liées à la filière des HES. La maturité spécialisée permet d'accéder directement à la Haute École pédagogique (Vaud) et aux hautes écoles spécialisées (présence d'épreuves de régulation dans certaines HES). Depuis l'année scolaire 2016-17, l'accès aux hautes écoles universitaires ou polytechniques est possible après une formation préparant à l'examen complémentaire, passerelle maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires (ou passerelle Dubs). Cependant, pour les titulaires d'une maturité spécialisée, cette passerelle ne concerne pas la présente étude dans la mesure où elle est entrée en vigueur après l'année de diplomation de la population étudiée ici (2013).

Les titulaires d'une maturité professionnelle ont effectué une formation professionnelle en trois ou quatre ans menant au certificat fédéral de capacité (CFC). Parallèlement à l'apprentissage (maturité intégrée ou intra-CFC) ou après celui-ci (maturité post-CFC), ils ont suivi un complément de formation leur permettant d'obtenir, en même temps que leur CFC ou après, une maturité professionnelle. Ce titre permet un accès direct aux hautes écoles spécialisées. Des études dans les hautes écoles universitaires, polytechniques ou pédagogiques sont possibles après l'accomplissement de la passerelle Dubs.

1.3 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Menée conjointement par le Service de la recherche en éducation (SRED) du Canton de Genève et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) du Canton de Vaud, l'enquête sur l'orientation secondaire II (EOS) se propose d'examiner périodiquement le devenir des jeunes diplômés, une fois obtenu un titre à l'issue de l'une des filières du secondaire II (filières générales et professionnelles). Au moyen d'un questionnaire en ligne, les diplômés sont interrogés sur leur situation, dix-huit mois après avoir obtenu leur diplôme (formation, emploi ou autre situation), sur les activités menées durant l'année qui a directement suivi le diplôme et sur leurs projets et projections d'avenir. La présente publication se fonde sur la situation, en janvier 2015, des jeunes qui ont obtenu leur titre en juin 2013³, avec une focalisation sur les détenteurs d'une maturité. Dans le cadre de l'enquête EOS, nous avons consulté 4973 titulaires de maturité (gymnasiale, spécialisée et professionnelle) dans les cantons de Vaud et de Genève. Le tableau 1 présente, pour les deux cantons séparément, les populations diplômées et interrogées ainsi que les taux de réponse.

Tableau 1 : Population diplômée, interrogée et taux de réponse en fonction du canton

	Canton de Genève			Canton de Vaud		
	Population diplômée	Population interrogée	Taux de réponse	Population diplômée	Population interrogée	Taux de réponse
Maturité gymnasiale (1)	1465	1465	62%	2175	1345	68%
Maturité spécialisée	331	331	58%	290	290	63%
Maturité professionnelle	518	518	48%	1024	1024	61%
Total Maturité	2314	2314	58%	3489	2659	65%

Clé de lecture : (1) Dans le canton de Vaud, les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale ont été interrogés sur la base d'un échantillon (N=1345) représentatif de la population diplômée (N=2175). Pour le canton de Genève, l'ensemble de la population diplômée a été interrogé dans le cadre de l'enquête.

3 Une présentation générale de cette enquête est disponible sur le site : <http://www.geneve.ch/recherche-education/eos/>.

Globalement, dans les deux cantons, la maturité gymnasiale est largement majoritaire parmi l'ensemble des certificats de maturité (63%) ; ensuite, par ordre d'importance, viennent les maturités professionnelles effectuées après une formation professionnelle initiale (maturités post-CFC ou postdiplôme, 18%), puis les maturités spécialisées qui en représentent le 11% et enfin les maturités professionnelles effectuées en parallèle de la formation professionnelle initiale (maturité intégrée ou intra-CFC, 8%). Cette répartition s'écarte sensiblement de la situation constatée au niveau national (OFS, 2016). En effet, la maturité gymnasiale et la maturité spécialisée sont plus souvent visées par les jeunes vaudois et genevois alors que les maturités professionnelles occupent une place plus centrale au niveau national (Suisse 40% vs GE et VD 26%).

Le taux de réponses s'élève à 62%. De manière plus générale, le taux de réponse sur l'ensemble des diplômés de niveau secondaire II s'élève à 56%. Les résultats ont été redressés au moyen d'un score de pondération prenant en compte le sexe, l'âge et le type de diplôme, afin d'obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble de la population.

Entre les cantons de Genève et Vaud existent quelques différences par rapport aux orientations privilégiées pour chaque type de maturité. En ce qui concerne la maturité spécialisée, l'option *Travail social* est choisie dans le canton de Genève par 46% des diplômés alors qu'elle ne représente que 14 % des diplômés vaudois. À l'inverse, l'option *Pédagogie* intéresse 43% des titulaires vaudois d'une maturité spécialisée alors qu'elle n'était pas proposée dans le canton de Genève en 2013⁴. En lien avec la maturité professionnelle, l'orientation *Santé-social* rassemble 20% des titulaires vaudois alors que dans le canton de Genève, elle n'est choisie que par 2% d'entre eux. Enfin, par rapport au choix des options spécifiques de la maturité gymnasiale, la principale différence entre les deux cantons réside dans le fait que dans le canton de Genève, l'option spécifique *Philosophie psychologie* n'est pas proposée, ce qui a évidemment une incidence sur la répartition des élèves dans les autres options spécifiques.

4 Cette option existe dans le canton de Genève depuis 2015-16.

2 PROFILS SOCIOCOLAIRES DES TITULAIRES DE MATURITÉ

Les titulaires des différents certificats de maturité se distinguent en partie par des caractéristiques tant sociodémographiques que scolaires. Sont dans un premier temps pris en considération l'origine sociale, le profil migratoire, le genre et l'âge. Dans un deuxième temps, la focale sera mise sur les caractéristiques scolaires des détenteurs d'une maturité.

2.1 UN PROFIL SOCIAL DIFFÉRENCIÉ

Concernant l'origine sociale des titulaires d'une maturité, le milieu d'origine n'est connu que pour le canton de Genève⁵ (tableau 1). Les résultats montrent une distinction très nette entre les titulaires d'une maturité gymnasiale d'une part, et ceux qui ont obtenu une maturité professionnelle ou spécialisée. Si plus de 30% des détenteurs d'une maturité gymnasiale sont issus des milieux les plus favorisés et environ 20% des milieux les plus modestes, ces proportions sont drastiquement différentes dans la population des titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée. En effet, pour ces deux catégories de diplômés, moins de 20% sont issus d'une famille socialement favorisée alors que plus de 40% proviennent de milieux modestes. Le type de maturité apparaît ainsi socialement très marqué, avec un public plutôt favorisé pour la maturité gymnasiale et avec un public largement plus populaire – d'ailleurs assez conforme à la distribution sociale de l'ensemble de la population du secondaire II – pour les maturités spécialisées et professionnelles. Ces différences correspondent aux distinctions sociales qu'il est possible d'observer dans les processus d'orientation des jeunes comme à propos de leur inégale réussite scolaire (SRED, 2015).

L'observation du profil migratoire⁶ met surtout en évidence des différences intercantionales. Systématiquement, les jeunes migrants ou issus de la migration sont proportionnellement plus présents dans le canton de Genève. Cet écart reflète les différences de composition de la population des deux cantons, avec une migration plus importante dans le canton de Genève (OFS, 2014). On ne constate, en revanche, pas de différence nette entre les détenteurs des trois types de maturité.

Le type de maturité obtenu est marqué par un effet de genre. Les filles sont plus nombreuses à obtenir une maturité gymnasiale (69%) ou spécialisée (71%) tandis que les garçons privilégient davantage la maturité professionnelle (61%). Ce résultat reflète les grandes différences en matière d'orientation, avec une surreprésentation des filles dans les filières de formation généralistes (le gymnase, mais également l'École de culture générale, préalable à la maturité spécialisée) et, corollairement, une surreprésentation des garçons dans les filières professionnelles sous une forme comparable à la répartition des hommes et des femmes dans les différents métiers (plus d'hommes dans les métiers techniques par exemple). Globalement, les différences de genre dans les trois types de maturités sont de même nature et de même ampleur que celles qui peuvent être observées dans les autres filières de formation et sur le marché du travail.

5 Le canton de Vaud ne relève aucune information sur la catégorie socioprofessionnelle des parents d'élèves.

6 Ce profil est organisé en trois catégories : celle des jeunes *francophones* regroupant largement les autochtones ; celle des jeunes *nés en Suisse et allophones* qui rassemble les migrants de la seconde génération ; et la catégorie des jeunes *allophones nés à l'étranger ou arrivés en Suisse après l'âge scolaire* qui correspond à la population des jeunes primomigrants.

Des nuances entre les cantons de Vaud et Genève existent pourtant. Dans le canton de Vaud, la répartition selon le genre est moins marquée pour les titulaires de maturité gymnasiale et professionnelle. Dans le canton de Genève, au contraire, les filles sont nettement surreprésentées dans les filières gymnasiale et spécialisée alors que la filière menant à la maturité professionnelle est davantage masculine. Ces différences s'expliquent probablement par les choix d'options dans chaque canton. Par exemple, l'orientation *Santé-Social* de la maturité professionnelle, qui attire une proportion importante de femmes (84%), est assez développée dans le canton de Vaud alors que dans le canton de Genève, les jeunes s'orientent de manière privilégiée vers la maturité spécialisée dans les domaines de la santé ou du travail social.

Globalement, on constate que l'âge moyen d'obtention du diplôme varie selon le type de maturité obtenue (tableau 2). Les plus jeunes diplômés sont ceux qui parviennent à une maturité gymnasiale, avec une différence entre Vaud et Genève, due à la longueur du cursus (respectivement 3 et 4 ans). La maturité spécialisée s'acquiert en moyenne à 20.8 ans, alors que la maturité professionnelle est obtenue en moyenne autour de 21 ans. Les titulaires genevois d'une maturité spécialisée sont en moyenne un peu plus âgés que les diplômés vaudois (20.91 *vs* 20.69). C'est l'inverse pour les titulaires d'une maturité professionnelle, un peu plus âgés dans le canton de Vaud, ce qui peut s'expliquer par le fait que les maturités post-CFC, qui nécessitent une année d'étude supplémentaire (voire deux si elles sont effectuées à temps partiel) après le CFC, sont proportionnellement plus nombreuses dans ce canton (73% *vs* 64% dans le canton de Genève).

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des titulaires d'un certificat de maturité, selon le canton

	Maturité gymnasiale			Maturité professionnelle			Maturité spécialisée		
	Ensemble GE et VD Effectifs (%)	Genève Effectifs (%)	Vaud Effectifs (%)	Ensemble GE et VD Effectifs (%)	Genève Effectifs (%)	Vaud Effectifs (%)	Ensemble GE et VD Effectifs (%)	Genève Effectifs (%)	Vaud Effectifs (%)
Population totale	3640	1465	2175	1542	518	1024	621	331	290
Catégorie socioprofessionnelle									
CSP supérieure	-	466 (32%)	-	-	92 (18%)	-	-	41 (12%)	-
CSP moyenne	-	683 (47%)	-	-	220 (42%)	-	-	141 (43%)	-
CSP inférieure	-	316 (22%)	-	-	206 (40%)	-	-	149 (45%)	-
Statut Migratoire									
Francophone	2893 (79%)	1034 (70%)	1859 (85%)	1262 (82%)	345 (67%)	917 (89%)	456 (73%)	212 (64%)	244 (84%)
Né en Suisse et allophone	572 (16%)	353 (24%)	219 (10%)	212 (14%)	144 (28%)	68 (7%)	117 (19%)	87 (26%)	30 (10%)
Né à l'étranger et allophone	175 (5%)	78 (5%)	97 (4%)	68 (4%)	29 (5%)	39 (4%)	48 (8%)	32 (10%)	16 (6%)
Genre									
Fille	2256 (62%)	1006 (69%)	1250 (57%)	723 (47%)	201 (39%)	522 (51%)	461 (74%)	234 (71%)	227 (78%)
Garçon	1384 (38%)	459 (31%)	925 (43%)	819 (53%)	317 (61%)	502 (49%)	160 (26%)	97 (29%)	63 (22%)
Age moyen d'obtention du certificat		19.62	18.98		21.31	21.44		20.91	20.69

L'âge des diplômés peut également être considéré comme un indicateur synthétique de la scolarité antérieure des jeunes, permettant notamment d'estimer le degré de conformité de leurs parcours au cheminement scolaire théorique. Les titulaires d'une maturité gymnasiale l'obtiennent en moyenne avec un écart à l'âge théorique de 0.83 année (en tenant compte des durées différentes des cursus menant à la maturité gymnasiale dans les cantons de Vaud et de Genève). Pour les titulaires d'une maturité spécialisée, l'écart est de 1.8 année par rapport à la durée théorique (3 ans d'école de culture générale et 1 an pour le certificat de maturité spécialisée). Pour les titulaires d'une maturité professionnelle, l'âge moyen des titulaires se situe à un peu plus de 21 ans. Au vu des différentes modalités d'obtention de la maturité professionnelle (3 ou 4 ans selon le métier du CFC, maturité intégrée intra-CFC ou maturité post-CFC, à plein temps ou à temps partiel), nous ne sommes pas en mesure de calculer avec précision un écart à l'âge théorique. Néanmoins,

aussi bien dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud, on constate que l'âge des titulaires d'une maturité professionnelle s'écarte sensiblement de la durée théorique.

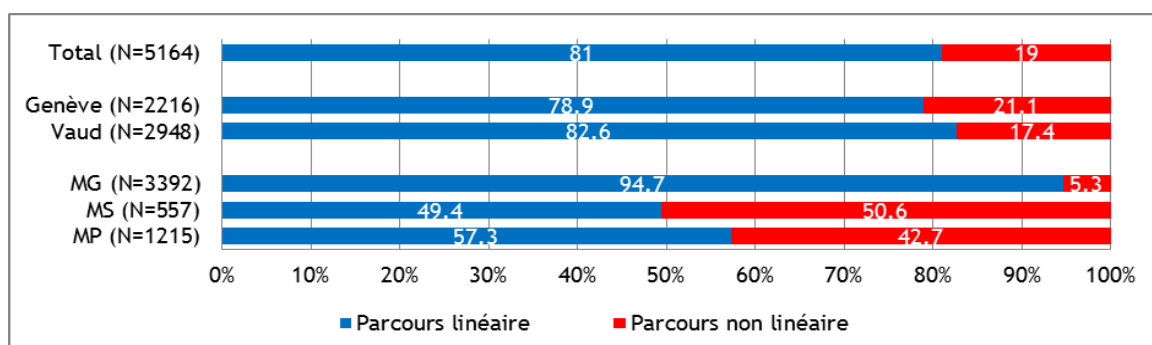
Ce sont les titulaires d'une maturité gymnasiale qui connaissent les parcours les plus proches de la durée théorique, cela tant dans le canton de Vaud que dans le canton de Genève. À l'inverse, les parcours menant à l'obtention d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée ont une durée qui s'écarte plus sensiblement de la durée théorique, ce qui peut signifier une présence plus marquée « d'incidents » de parcours tels que des réorientations, des interruptions de formation ou des redoublements. Pour approfondir ce point, les parcours réalisés par les jeunes durant la formation secondaire II sont analysés dans la section suivante.

2.2 CARACTÉRISTIQUES SCOLAIRES

Les caractéristiques scolaires des jeunes sont examinées au travers du parcours qu'ils ont effectué entre la fin de l'école obligatoire et l'obtention de leur titre en juin 2013. Deux dimensions ont été prises en compte : la linéarité et la continuité des parcours. Sont considérés comme linéaires des parcours exempts de réorientation, avec des jeunes qui ont, après leur scolarité obligatoire, intégré une filière dans laquelle ils sont restés jusqu'au terme de leur formation. À l'opposé, un parcours non linéaire comprend des réorientations (par exemple quitter l'école de maturité pour rejoindre l'École de culture générale, ou l'inverse) ou un passage par une structure de transition. Dans les parcours continus, il n'y a pas de redoublement ou d'année d'absence, lesquels sont en revanche caractéristiques des parcours discontinus. Ainsi, différencier la linéarité de la continuité permet de dissocier ce qui relèverait davantage de l'orientation et de ses aléas d'une part, et de la capacité à suivre de manière « efficace » le cursus choisi d'autre part.

La proportion des parcours linéaires et continus a d'abord été calculée pour l'ensemble des titulaires d'une maturité, ainsi que compte tenu du canton ou du titre obtenu (figures 2 et 3⁷). Une comparaison des parcours sur la base de la prise en compte simultanée du canton et du titre a ensuite été réalisée (figure 5). Globalement, quatre jeunes sur cinq réalisent un parcours linéaire, ce qui signifie qu'une fois orientés dans une filière, ils s'y maintiennent jusqu'à l'obtention de leur diplôme (figure 2). Néanmoins, un sur cinq effectue un détour par une structure de transition ou change de filière en cours de formation (parfois les deux situations sont présentes).

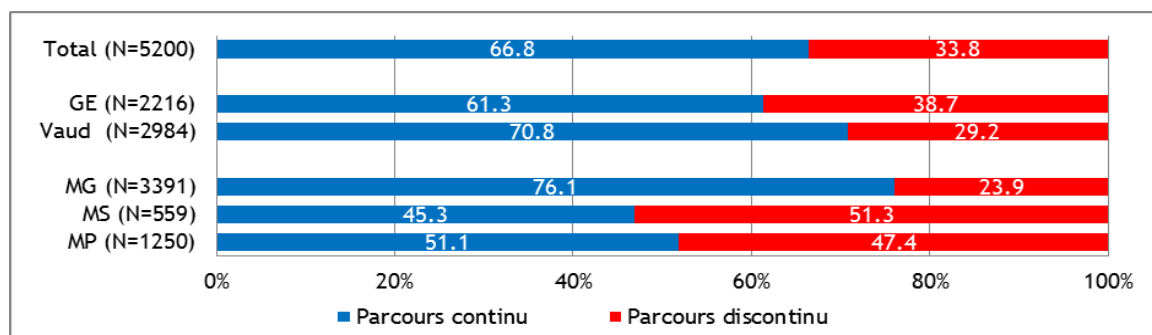
Figure 2 : Fréquence des parcours linéaires et non linéaires en fonction du canton ou du titre



7 Des différences d'effectifs peuvent apparaître selon les analyses, en raison par exemple d'un taux de non réponse variable.

Une faible différence existe entre les deux cantons et va dans le sens d'une proportion de parcours linéaires un peu plus élevée dans le canton de Vaud (82.6% vs 78.9%). Des variations plus marquées apparaissent avec la prise en compte du titre obtenu. Plus de neuf titulaires d'une maturité gymnasiale sur dix réalisent un parcours linéaire (94.7%) alors que les parcours menant aux maturités spécialisées et professionnelles sont nettement plus fréquemment caractérisés par des réorientations ou la fréquentation d'une structure de transition (respectivement 50.6 et 42.7%).

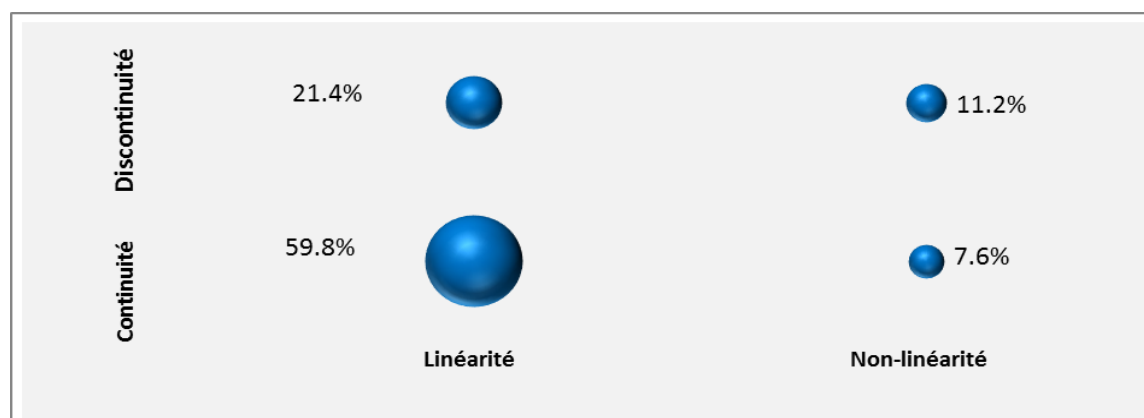
Figure 3 : Fréquence des parcours continus et discontinus en fonction du canton ou du titre



Concernant la continuité ou discontinuité des parcours, deux tiers des jeunes ont un parcours continu (66.8%) ; à l'inverse, un tiers d'entre eux a répété une ou plusieurs années scolaires ou a interrompu sa scolarité durant une période. À l'instar des parcours linéaires, les parcours continus sont proportionnellement plus nombreux dans le canton de Vaud (70.8% vs 61.3%). La prise en considération du titre obtenu fait apparaître également un *pattern* de résultats identique à celui observé pour la linéarité, à savoir une proportion de parcours continus plus élevée chez les titulaires d'une maturité gymnasiale (76.1%) que chez ceux d'une maturité spécialisée ou professionnelle (45.3 et 51.1%). Globalement, les parcours des jeunes obtenant une maturité spécialisée ou professionnelle sont plus fréquemment émaillés d'aléas de parcours, d'autant plus s'ils l'ont obtenue dans le canton de Genève.

Le croisement des deux dimensions (linéarité et continuité) permet de créer une typologie des parcours comprenant quatre modalités présentées dans la figure 4. Le diamètre des bulles est proportionnel au nombre de jeunes concernés par chacun des quatre types de parcours.

Figure 4 : Typologie des parcours secondaires II en fonction de leur fréquence

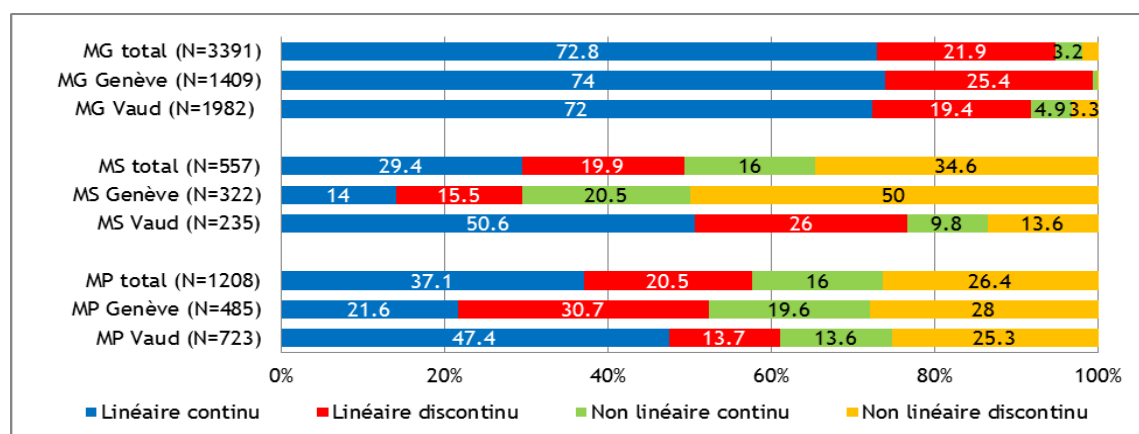


Les parcours linéaires continus sont les plus fréquents ; trois jeunes sur cinq parviennent ainsi au terme de leur formation sans avoir bifurqué vers une autre filière ni échoué une année (59.8%). Un jeune sur cinq est dans ce même cas de figure mais son parcours a nécessité davantage de temps suite à un redoublement ou à une année d'absence (parcours linéaire discontinu : 21.4%). Les parcours non linéaires continus, qui comprennent une réorientation mais sans perte de temps, sont les plus rares (7.6%). Enfin, les parcours non linéaires et discontinus, les plus complexes car caractérisés à la fois par des réorientations et des redoublements ou interruptions, touchent un peu plus d'un jeune sur dix (11.2%).

Les effets du canton et du titre précédemment décrit à propos des dimensions de linéarité et de continuité se retrouvent. Les parcours linéaires continus sont proportionnellement plus nombreux dans le canton de Vaud que dans celui de Genève (64.3% vs 53.8%). Les parcours linéaires continus sont notablement plus fréquents chez les titulaires d'une maturité gymnasiale (72.8%) que chez ceux d'une maturité spécialisée ou professionnelle (29.4 et 37.1%).

La figure 5 présente un effet croisé du canton et du titre. Les parcours menant à une maturité gymnasiale sont quasiment exclusivement linéaires (continus ou discontinus) pour les diplômés genevois alors que dans le canton de Vaud, une petite proportion de jeunes ($4.9 + 3.3 = 8.2\%$) parviennent à ce titre après avoir au préalable fréquenté une structure de transition ou effectué une année passerelle (parcours non linéaires continus), ou encore après une réorientation (parcours non linéaires discontinus). Cet écart entre les cantons de Genève et Vaud semble reposer sur le rôle des passerelles, plus ou moins formalisées, permettant l'accès à des filières de formation plus exigeantes. Alors que ces possibilités sont utilisées de manière marginale dans le canton de Genève, elles semblent mieux établies dans le canton de Vaud, venant en quelque sorte contrebalancer la sélectivité du degré secondaire I pour les élèves les plus « méritants ».

Figure 5 : Fréquence des 4 types de parcours selon le canton et le titre



Les titulaires vaudois d'une maturité spécialisée effectuent plus souvent un parcours linéaire continu (50.6% vs 14%) ou linéaire discontinu (26% vs 15.5%) que leurs homologues genevois. La part des parcours non linéaires (continus ou discontinus) est particulièrement importante dans le canton de Genève (15.5 + 50 = 65.5%). Chez les titulaires d'une maturité professionnelle, la différence se fait essentiellement sur la proportion des parcours linéaires continus d'une part et discontinus de l'autre : dans le canton de Genève, les parcours linéaires sont plus fréquemment discontinus que continus (30.7 vs 21.6%).

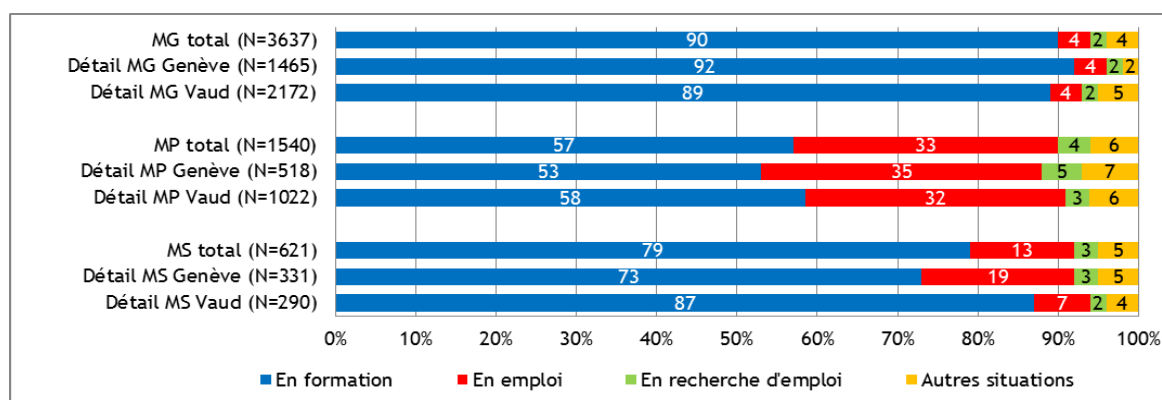
Ces écarts entre Genève et Vaud correspondent à ceux déjà décrits par ailleurs (Bachmann Hunziker *et al.*, 2014) et peuvent notamment être expliqués par le degré de sélectivité du degré secondaire I et les stratégies d'orientation des jeunes qui en découlent. Dans le canton de Genève, où la sélectivité est moindre, les jeunes s'orientent massivement vers un cursus menant à la maturité gymnasiale (environ la moitié d'entre eux vont au collège alors que dans le canton de Vaud environ 30% des jeunes s'orientent au gymnase), mais les collégiens genevois sont plus nombreux à ne pas être promus au terme de la première année, peut-être en raison d'un bagage scolaire plus fragile. C'est ce qui explique la part plus élevée soit de réorientations vers l'École de culture générale ou les apprentissages, donc de parcours non linéaires, soit de redoublements (donc de parcours discontinus). En termes de modalités d'orientation, les jeunes genevois tendraient davantage à viser d'emblée le niveau de certification le plus élevé, quitte à se réorienter par la suite en cas d'échec (orientation en tamis) ; dans le canton de Vaud, les jeunes seraient plus souvent guidés vers un cursus de formation par un projet professionnel, quitte à poursuivre des études une fois le titre visé obtenu (orientation en paliers) (Bachmann Hunziker *et al.*, 2014).

3 LES GRANDES ORIENTATIONS 18 MOIS APRÈS UN CERTIFICAT DE MATURITÉ

Les orientations, dix-huit mois après l'obtention d'un certificat de maturité, sont examinées au travers de la situation (principalement en formation, principalement en emploi, en recherche d'emploi ou autre situation) mentionnée par les jeunes au moment de l'enquête. D'une manière générale, les orientations après l'obtention d'une maturité sont assez similaires entre les cantons de Genève et de Vaud (figure 6).

Dans les deux cantons, la maturité gymnasiale et, dans une mesure à peine moindre, la maturité spécialisée sont utilisées par la grande majorité des jeunes comme tremplin vers une formation tertiaire. La maturité professionnelle, quant à elle, sert aussi bien à poursuivre des études tertiaires qu'à accéder au marché de l'emploi. Ce diplôme supplémentaire, obtenu après ou en parallèle d'un certificat fédéral de capacité (CFC), apparaît dans sa double fonction : d'une part, il permet de compléter un CFC en vue d'accéder aux études supérieures ; d'autre part, il est utilisé comme bagage supplémentaire pour opérer une transition de la formation à la vie active.

Figure 6 : Orientations 18 mois après la maturité, selon le type de maturité et le canton



Clé de lecture : Les autres situations comprennent essentiellement les séjours à l'étranger (voyages, stages linguistiques), les obligations citoyennes (service civil ou militaire) et quelques rares cas de jeunes qui sont à domicile (et qui s'occupent de leur famille par exemple). Toutes ces autres activités sont le plus souvent transitoires en attente d'une reprise de formation ou d'une prise d'emploi.

Par ailleurs, la transition après l'obtention d'une maturité professionnelle est fortement corrélée à l'orientation choisie. Une maturité professionnelle technique obtenue, aussi bien dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud, conduit les trois quarts des diplômés vers une formation tertiaire. C'est moins le cas avec une maturité professionnelle commerciale par exemple, où environ 50% des diplômés poursuivent des études. La voie utilisée pour arriver au certificat de maturité professionnelle influe également sur la transition des diplômés. Ceux qui ont obtenu leur maturité professionnelle dans le cadre d'un cursus en école à plein temps continuent plus fréquemment des études, alors que ceux qui l'ont réalisé en mode dual accèdent plus fréquemment au marché de l'emploi. La formation à plein temps nécessite une adaptation plus importante aux normes du monde du travail, puisqu'elle est probablement un peu moins spécifique qu'une formation en alternance et qu'elle n'inclut pas l'expérience de l'entreprise. Elle semble cependant moins

tributaire de la conjoncture économique du domaine de formation, dans la mesure où la mobilité vers d'autres domaines professionnels est plus fréquente. Cette mobilité semble donc, par hypothèse, plus aisée, grâce à une formation sans doute un peu plus généraliste qu'une formation en alternance (Buchs et Müller, 2016). Enfin, une maturité professionnelle couronnant une formation effectuée à plein temps en école apparaît plus en phase avec la poursuite d'études supérieures.

On remarquera néanmoins quelques nuances cantonales. La proportion de jeunes qui occupent un emploi après l'obtention d'une maturité spécialisée est plus importante dans le canton de Genève (19% *vs* 7% dans le canton de Vaud), mais en relevant que ces emplois sont généralement, dans les deux cantons, transitoires et souvent sans rapport avec la formation reçue. Dans le canton de Vaud, la maturité professionnelle est un peu plus souvent orientée vers la poursuite d'études supérieures. Cette différence s'explique en partie par la différence des orientations de la maturité professionnelle dans chaque canton. La maturité professionnelle *santé-social*, qui conduit fréquemment à des poursuites d'études (64%), représente 20% des maturités professionnelles vaudoises et seulement 3% des maturités professionnelles genevoises. Enfin, le taux de recherche d'emploi après une maturité professionnelle est légèrement plus élevé dans le canton de Genève (5% *vs* 3%), reflet d'un marché du travail genevois un peu plus tendu.

3.1 LA POURSUITE DES ÉTUDES

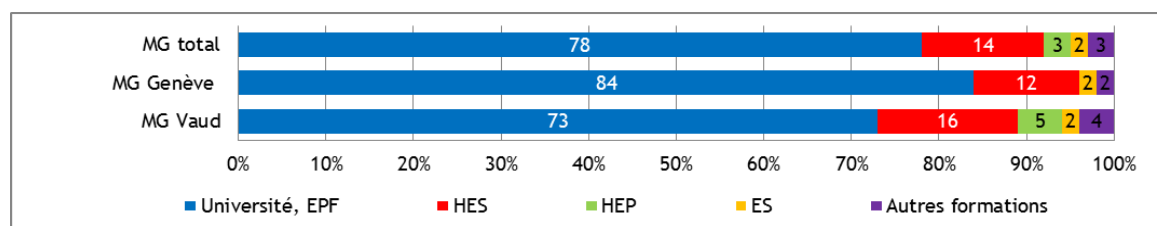
3.1.1 FILIÈRES DE FORMATION PRIVILÉGIÉES

Sur la base des jeunes qui poursuivent une formation, dix-huit mois après l'obtention de leur maturité, on perçoit nettement les différences d'orientation vers les études tertiaires selon le type de maturité qu'ils ont obtenu.

Après une maturité gymnasiale (figure 7), environ huit jeunes sur dix poursuivent leur formation dans le cadre de l'université ou des écoles polytechniques fédérales (EPF). Leur répartition est assez équilibrée entre les différentes facultés. Au total, les facultés de sciences (incluant les écoles polytechniques fédérales) attirent 19% des jeunes gymnasien et celles de droit, d'économie, de lettres, de sciences sociales et politiques, de médecine (incluant la pharmacie) et de psychologie (incluant les sciences de l'éducation) en attirent entre 7 et 10% chacune. Les facultés de théologie, de sciences du sport, ainsi que l'école de traduction et d'interprétation ont des effectifs plus confidentiels (entre 10 et 50 personnes).

Un septième d'entre eux (14%) poursuivent leurs études dans le cadre d'une haute école spécialisée (HES), le plus souvent dans les domaines de la santé, de la pédagogie (la Haute École pédagogique ou HEP), du tourisme et de l'hôtellerie ou encore dans le domaine des arts et du design. Les écoles supérieures (ES) ainsi que les autres formations sont des orientations marginales.

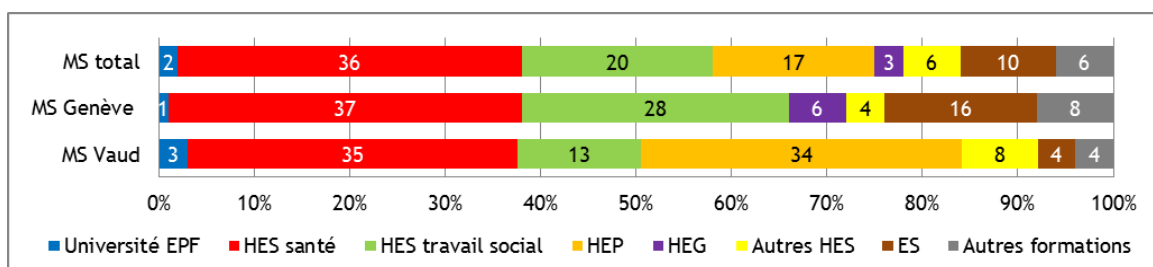
Figure 7 : Les formations après une maturité gymnasiale, selon le canton



Les écarts entre Genève et Vaud sont faibles. La différence de proportion entre une orientation universitaire et une orientation en HES se réduit presque exclusivement à l'organisation des études visant le métier d'enseignant. Dans le canton de Genève, elles se déroulent dans le cadre de l'Université de Genève (faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) alors que dans le canton de Vaud, elles se font dans le cadre de la Haute École pédagogique (HEP). En termes de différences, on relève encore les orientations plus fréquentes des jeunes vaudois vers l'École polytechnique fédérale ainsi que vers les hautes écoles spécialisées du domaine de l'hôtellerie et du tourisme. Il faut probablement y voir un effet de proximité (deux écoles situées à Lausanne et n'ayant pas d'équivalent dans le canton de Genève) et, pour l'école polytechnique, des synergies avec l'Université de Lausanne. En effet, certaines formations scientifiques et techniques sont regroupées à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, qui partage le même campus que l'Université de Lausanne. Enfin, relevons que près de 4% des titulaires d'une maturité gymnasiale vaudoise poursuivent leur formation dans le cadre d'un CFC, situation quasi inexistante dans le canton de Genève.

Après la maturité spécialisée, plus de 80% des jeunes qui poursuivent leurs études le font dans le cadre d'une haute école spécialisée (HES) (figure 8), d'abord dans le domaine de la santé, ensuite dans les domaines du travail social et de la pédagogie. Les orientations vers l'université sont quasi inexistantes (en 2013 une maturité spécialisée ne permet en principe pas à elle seule cette orientation⁸). Les écoles supérieures (ES) sont une solution de formation pour 10% des jeunes titulaires d'une maturité spécialisée, surtout dans les domaines du social et de la santé. Les 6% d'autres formations sont pour la plupart des formations de type CFC, que les jeunes commencent après avoir obtenu leur maturité spécialisée.

Figure 8 : Les formations après une maturité spécialisée, selon le canton

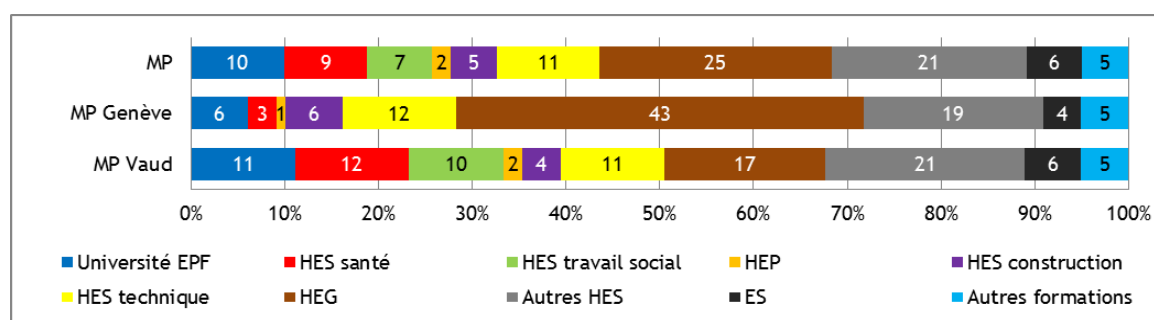


Les différences entre les cantons de Vaud et de Genève reflètent surtout les options de la maturité spécialisée. Plus de 40% des maturités spécialisées vaudoises se font dans le cadre de l'option *pédagogie*, option qui n'est pas proposée dans le canton de Genève. Aussi, l'orientation vers la HEP est-elle majeure dans le canton de Vaud et quasi inexistante à Genève. Inversement, les maturités spécialisées genevoises se font à plus de 45% dans le cadre de l'option *travail social* et les orientations vers les HES du domaine social sont largement majorées. De plus, dans le canton de Genève, une option dans les domaines de la communication et de l'information existe – elle n'est pas encore proposée dans le canton de Vaud – ce qui se traduit par des orientations vers la Haute École de gestion (HEG), notamment dans la filière d'information documentaire.

8 Ce qui va changer pour la rentrée 2017 car la passerelle permettant la transition de la maturité professionnelle à l'université sera ouverte également aux titulaires d'une maturité spécialisée. Pour les jeunes concernés par notre enquête, il est possible d'accéder à l'UNIL par exemple en réussissant l'examen préalable ou en présentant un dossier (pour les personnes de plus de 25 ans).

Avec une maturité professionnelle les études sont aussi majoritairement orientées vers les hautes écoles spécialisées (HES à 79%) mais, en raison de la passerelle vers l'université accessible avec ce titre (examen complémentaire de la passerelle Dubs), environ 10% des jeunes qui poursuivent leurs études le font dans le cadre de l'université (en faculté d'économie surtout) ou assez souvent à l'École polytechnique fédérale (figure 9). Ceux qui mentionnent d'autres formations sont le plus souvent des jeunes qui, de manière différée, effectuent des formations passerelles (notamment la passerelle Dubs), dix-huit mois après l'obtention de leur maturité professionnelle. Ainsi, même si elle ne concerne de loin pas la majorité des titulaires d'une maturité professionnelle, la passerelle Dubs représente une vraie ouverture vers le tertiaire universitaire et polytechnique, saisie par environ 75% des jeunes qui l'obtiennent à l'échelon national (Grob, Leu et Kirchhoff, 2007) et 84% dans le canton de Genève (Ducrey, Hrizi et Mouad, 2017).

Figure 9 : Les formations après une maturité professionnelle, selon le canton



Le canton de Genève se caractérise par des orientations plus fréquentes vers la Haute École de gestion (HEG), alors que dans le canton de Vaud, les orientations vers les hautes écoles de santé ou de travail social sont plus importantes. Ce dernier point reflète la quasi-absence de la maturité professionnelle *santé-social* dans le canton de Genève dont la place est occupée par les filières de la santé et surtout du social de l'École de culture générale et qui conduisent à des maturités spécialisées. Relevons encore que la passerelle vers l'université et les EPF pour les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle (passerelle Dubs) est plus souvent utilisée dans le canton de Vaud.

3.1.2 MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La quasi-totalité des jeunes poursuivent leurs études en Suisse (98%). Les quelques cas de mobilité estudiantine, dix-huit mois après l'obtention de la maturité, se répartissent équitablement selon le type de maturité et le canton dans lequel les jeunes ont obtenu leur titre. Même les mobilités intercantionales sont faibles, 80% des diplômés genevois étudient dans le canton de Genève et 74% des diplômés vaudois étudient dans le canton de Vaud. Pour les Genevois, le canton tiers qui accueille quasi exclusivement les étudiants en mobilité géographique est le canton de Vaud (16%), tandis que pour les Vaudois, 10% poursuivent leurs études à Genève et 14% dans d'autres cantons limitrophes (Fribourg essentiellement, mais aussi Neuchâtel et le Valais).

Dans le canton de Genève, les jeunes qui étudient dans un autre canton sont surtout les titulaires d'une maturité gymnasiale qui fréquentent pour l'essentiel l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Dans le canton de Vaud, les mobilités concernent également en priorité les titulaires d'une maturité gymnasiale, mais les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle sont un peu plus nombreux que dans le canton de Genève à poursuivre une formation hors du canton (cantons de Genève et Fribourg surtout).

D'une manière générale, la transition vers les études supérieures après l'obtention d'une maturité s'effectue dans une logique largement intracantonale. Il s'agit probablement du reflet de deux cantons qui offrent un panorama quasi complet des possibilités de formation, rendant la mobilité géographique rarement nécessaire. C'est également le signe du souhait des jeunes (et peut-être de leur famille) de poursuivre des études sans avoir à déménager. Les mobilités sont largement réductibles à une logique de proximité cantonale (Vaud pour Genève ; Genève, Fribourg, Neuchâtel et le Valais pour le canton de Vaud), avec quelques nécessités en fonction de l'offre de formation, par exemple l'École polytechnique fédérale ou l'École hôtelière à Lausanne pour les Genevois, ou la Haute École de tourisme du Valais pour les Genevois et les Vaudois. Marginalement, des effets de réputation ou de spécialisation universitaires peuvent jouer : par exemple, 11% des étudiants en droit issus de Genève et 14% des étudiants en droit issus du canton de Vaud étudient à l'Université de Fribourg, alors que la moitié des étudiants issus du canton de Vaud qui étudient les sciences sociales et politiques le font à Genève.

3.1.3 DEGRÉ DE SATISFACTION

La satisfaction des jeunes qui poursuivent leur formation, dix-huit mois après avoir obtenu leur maturité, est globalement élevée (tableau 3). Cette satisfaction est mesurée par cinq dimensions : le choix de la formation actuelle, le contenu de cette formation, les possibilités d'études ultérieures, les possibilités d'emploi à l'issue de la formation et le degré de certitude d'exercer un emploi en lien avec la formation suivie. Dans chaque cas de figure, le score est quasiment égal ou supérieur à 7 sur une échelle en 9 points⁹.

Tableau 3 : Degrés de satisfaction et de certitude d'exercer un métier dans le domaine étudié, selon le type de maturité ou le canton

Satisfaction à propos...	Scores					
	Ensemble (maturités de GE + VD)	Maturité gymnasiale (GE et VD)	Maturité prof. (GE et VD)	Maturité spécialisée (GE et VD)	Genève (MG, MP et MS)	Vaud (MG, MP et MS)
... du choix de la formation	7.7	7.7	7.7	7.8	7.7	7.7
... du contenu de la formation	7.3	7.4	7.1	7.1	7.4	7.2
... des possibilités d'études ultérieures	7.4	7.5	7.4	7.0	7.4	7.4
... des possibilités d'emploi	7.3	7.2	7.5	7.7	7.2	7.4
Certitude d'exercer un métier en lien avec la formation	6.9	6.7	7.4	7.9	6.8	7.0

Clé de lecture : Pour les quatre premiers items, les scores de satisfaction vont de 1 (pas du tout satisfait) à 9 (tout à fait satisfait), pour le cinquième item, les scores vont de 1 (pas du tout certain) à 9 (tout à fait certain). Les chiffres en gras correspondent à la moyenne de l'ensemble des maturités genevoises et vaudoises. Les chiffres en gris indiquent qu'il n'existe pas de différence significative entre les types de maturité ou entre les cantons ($p < 0.05$).

⁹ Un tableau détaillant les scores de satisfaction compte tenu du diplôme pour chaque canton séparément est présenté en annexe.

Quelques nuances modulent ce constat global. Le motif de satisfaction le plus grand réside dans le choix de la formation (7.7), identique quel que soit le type de maturité et le canton. Le contenu de la formation, également jugé satisfaisant (7.3), l'est un peu plus pour les jeunes titulaires d'une maturité gymnasiale dans le canton de Genève. La différence cantonale est due au fait que les titulaires vaudois d'une maturité spécialisée jugent un peu plus sévèrement leur formation actuelle (6.8 après une MS dans le canton de Vaud *vs* 7.3 après une MS à Genève). Les possibilités d'études ultérieures sont jugées légèrement plus satisfaisantes par ceux qui ont accompli une maturité gymnasiale ou professionnelle que par ceux qui ont fait une maturité spécialisée, et c'est particulièrement le cas dans le canton de Vaud. Par hypothèse, l'absence de passerelle vers les hautes écoles universitaires (HEU), accessible (au moment de l'enquête) aux titulaires d'une maturité spécialisée, peut contribuer à ce sentiment de moindres possibilités de choix d'études, dix-huit mois après avoir débuté une formation supérieure.

Concernant les possibilités d'emploi, elles semblent moins favorables pour les jeunes titulaires d'une maturité gymnasiale qui fréquentent très largement les universités – leurs études sont moins directement orientées vers des professions – ainsi que dans le canton de Genève dont le marché de l'emploi local est plus tendu (taux de chômage supérieur par exemple). Concernant le degré de certitude d'exercer un métier dans le domaine étudié, on confirme ces deux tendances. L'incertitude est un peu plus grande pour les titulaires d'une maturité gymnasiale dans le canton de Genève, en raison de la moindre professionnalisation de certaines études universitaires et d'un environnement économique genevois plus incertain.

En résumé, dans le cadre d'un satisfecit général, si la maturité gymnasiale conduit à des études un peu plus satisfaisantes quant à leurs contenus et possibilités d'études ultérieures, les maturités spécialisées, surtout, et les maturités professionnelles semblent conduire à des études un peu plus prometteuses en termes d'insertion professionnelle. Cette insertion professionnelle paraît, aux dires des jeunes, un peu plus aisée dans le canton de Vaud.

3.2 TRANSITION DE LA FORMATION À LA VIE ACTIVE

3.2.1 SITUATIONS D'EMPLOI

La transition à l'emploi concerne une proportion de jeunes très différente selon le type de maturité (figure 6). Elle est marginale ou peu importante après une maturité gymnasiale ou spécialisée et concerne près de la moitié des titulaires d'une maturité professionnelle. Le nombre de jeunes qui sont en recherche d'emploi, dix-huit mois après l'obtention de leur maturité, est faible (2.5% des titulaires d'une maturité), avec une variabilité entre cantons et types de maturité minime.

Une série d'indicateurs de la qualité de la transition à l'emploi permet une description plus détaillée des situations des jeunes sur le marché du travail, dix-huit mois après l'obtention de leur maturité, dans les cantons de Vaud et de Genève (tableau 4¹⁰). Constatons d'abord les différences cantonales. Elles confirment les plus grandes difficultés d'insertion en emploi des jeunes du canton de Genève. Ces derniers sont plus fréquemment engagés à temps partiel (moins de 25 heures par semaine), un temps de

10 Un tableau détaillant les scores de satisfaction, compte tenu du diplôme pour chaque canton séparément, est présenté en annexe.

travail qui est un peu plus souvent perçu comme contraint. Les emplois exercés sont davantage non qualifiés et correspondent moins à la formation des jeunes concernés. Enfin, ils sont beaucoup moins nombreux à avoir trouvé leur emploi dans les trois mois suivant l'obtention de leur diplôme.

Tableau 4 : Qualité de l'emploi des titulaires d'une maturité en emploi, 18 mois après leur diplôme, selon le type de maturité ou le canton

	Pourcentages					
	Ensemble (maturités de GE + VD)	Maturité gym. (GE et VD)	Maturité prof. (GE et VD)	Maturité spécialisée (GE et VD)	Genève (MG, MP et MS)	Vaud (MG, MP et MS)
Taux de recherche d'emploi à 18 mois	2.5%	1.9%	3.8%	2.6%	2.7%	2.3%
Temps de travail partiel (moins de 25h. / semaine)	13%	21%	10%	23%	17%	11%
Emploi non qualifié (auxiliaire, aide, emploi non qualifié)	25%	52%	9%	78%	34%	19%
Contrats à durée déterminée	38%	66%	28%	51%	42%	36%
Emplois sans rapport avec la formation	26%	55%	15%	44%	31%	22%
Emplois trouvés en moins de 3 mois	44%	62%	42%	26%	33%	52%
Changement de situation envisagé dans les 12 mois	45%	78%	34%	50%	43%	46%
	Scores					
Correspondance entre emploi et formation (échelle de 1 à 9)	5.4	2.4	6.4	4.5	5	5.7

Clé de lecture : Les pourcentages se rapportent pour chaque colonne à la totalité de l'effectif de la colonne. Par exemple, 13% des détenteurs d'une maturité en emploi ont, 18 mois après le diplôme, un temps de travail inférieur à 25 heures par semaine. Pour le dernier item (Emploi qui correspond à la formation), les scores de satisfaction vont de 1 (pas du tout) à 9 (tout à fait). Les chiffres en gris indiquent qu'il n'existe pas de différence significative entre les types de maturité ou entre les cantons ($p < 0.05$).

Après une maturité gymnasiale, l'emploi, qui concerne peu de jeunes, est clairement un emploi transitoire. Il est rarement en correspondance avec la formation terminée, souvent non qualifié, à temps partiel et, surtout, est dans près de huit cas sur dix destiné à ne pas durer, notamment en raison d'une reprise de formation souhaitée. Cette population semble davantage être active sur le mode de l'emploi étudiant que dans le cadre d'une réelle transition à l'emploi.

Les jeunes qui ont obtenu une maturité spécialisée sont un peu dans le même cas. Un peu plus nombreux à être sur le marché du travail que les titulaires d'une maturité gymnasiale, ils occupent également souvent des emplois peu qualifiés, sans grand lien avec leur formation, mais dans une proportion un peu moindre. Cette différence laisse supposer que, si la plupart occupent un emploi transitoire, une part d'entre eux est dans une logique d'insertion durable dans le marché du travail.

Après la maturité professionnelle, la situation diffère largement. Non seulement ils sont environ un tiers à occuper un emploi, dix-huit mois après l'obtention de leur titre, mais les caractéristiques de ces emplois indiquent une réelle transition à la vie active pour bon nombre d'entre eux. Les emplois occupés correspondent plus fortement aux qualifications acquises durant la formation, les taux d'emploi sont moins souvent partiels, les emplois non qualifiés plus rares, les contrats moins souvent temporaires et, surtout, la majorité des jeunes déclare une situation d'emploi stable pour l'année à venir. Ainsi, même si elle ouvre les portes des HES (ou des universités via une passerelle), la maturité professionnelle est également utilisée comme un atout supplémentaire pour accéder à l'emploi : *« Ce que le système de formation reconnaît pour accéder aux études supérieures, les entreprises le reconnaissent également comme gage d'employabilité. »* (Rastoldo et Mouad, 2016).

Ces indicateurs montrent, pour les titulaires d'une maturité professionnelle, une transition à l'emploi relativement aisée, souvent pérenne et se déroulant plutôt dans de bonnes conditions. Certes, la stabilité de leur situation est encore marquée par de fortes probabilités de changement ; mais, alors que pour les autres, il s'agit avant tout de reprendre une formation, le changement anticipé par les titulaires d'une maturité professionnelle est, pour six sur dix d'entre eux, une reprise de formation et, pour trois sur dix, un changement d'emploi. Cela indique que, si pour les titulaires d'une maturité professionnelle la période de transition postsecondaire est aussi encore en cours, pour une proportion importante d'entre eux, la transition vers l'emploi est plus définitive.

3.2.2 MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

La transition à la vie active est essentiellement locale avec 99% des jeunes occupant un emploi en Suisse et 90% des Genevois et 86% des Vaudois travaillant dans leur canton. Les rares mobilités (plus rares que les mobilités des étudiants) correspondent à des mobilités de proximité, c'est-à-dire le canton de Vaud pour les Genevois (7%) et les cantons de Fribourg (4%), Genève (3%), Berne (3%) et du Valais (3%) pour les Vaudois. Le type de maturité n'a pas d'influence, sauf pour les titulaires genevois d'une maturité professionnelle qui sont un peu plus nombreux à travailler hors du canton de Genève (10% ailleurs en Suisse et 4% à l'étranger). Ce dernier résultat peut illustrer l'insertion plus difficile dans ce canton, mais il est à relativiser car les jeunes ne vont que peu chercher un emploi hors de leur contexte local. Cette mobilité faible est d'ailleurs à mettre en parallèle avec l'âge des jeunes concernés (environ 20 ou 21 ans au moment du diplôme) et avec le caractère encore largement transitionnel de leur emploi. Par ailleurs, ils ne sont peut-être pas encore en mesure d'assumer personnellement les coûts d'une mobilité (mais d'autre part on ne sait pas non plus s'ils souhaitent une telle mobilité).

3.2.3 DEGRÉ DE SATISFACTION

Le degré de satisfaction des titulaires d'une maturité qui sont en emploi, dix-huit mois après l'obtention de leur titre, est globalement bon, mais, bien que les questions ne puissent être identiques, semble un peu moins élevé que celui des jeunes qui poursuivent leurs études (tableau 5¹¹).

11 Un tableau détaillant les scores de satisfaction, compte tenu du diplôme pour chaque canton séparément, est présenté en annexe.

Tableau 5 : Degrés de satisfaction en emploi, selon le type de maturité ou le canton

Satisfaction à propos...	Scores					
	Ensemble (maturités de GE + VD)	Maturité gym. (GE et VD)	Maturité prof. (GE et VD)	Maturité spécialisée (GE et VD)	Genève (MG, MP et MS)	Vaud (MG, MP et MS)
... de la rémunération	5.8	5.8	5.7	6.1	5.8	5.8
... de la nature du travail	6.7	6.1	6.8	6.5	6.4	6.8
... des perspectives de carrière	5.8	5.0	6.1	5.4	5.5	5.9
... des horaires	6.6	5.9	6.9	6.3	6.5	6.7

Clé de lecture : Les scores de satisfaction vont de 1 (pas du tout satisfait) à 9 (tout à fait satisfait). Les chiffres en gras correspondent à la moyenne de l'ensemble des maturités genevoises et vaudoises. Les chiffres en gris indiquent qu'il n'existe pas de différence significative entre les types de maturité ou entre les cantons ($p < 0.05$).

La rémunération est qualifiée de manière égale par les jeunes des deux cantons et de tous les types de maturité. D'ailleurs, les différences entre les cantons de Vaud et de Genève ne sont significatives que relativement à la satisfaction portant sur la nature du travail, satisfaction un peu plus élevée dans le canton de Vaud. Cette modulation est probablement à mettre en rapport avec la correspondance plus grande entre l'emploi et la qualification ainsi qu'avec la moindre proportion de jeunes occupant un emploi non qualifié dans ce dernier canton.

Les jeunes en emploi après avoir obtenu une maturité professionnelle (et plus encore s'ils viennent du canton de Vaud) déclarent pour les autres dimensions un degré de satisfaction plus élevé que leurs homologues titulaires d'une maturité spécialisée et, surtout, d'une maturité gymnasiale. Ils sont davantage satisfaits de la nature de leur travail, de leurs perspectives de carrière et de leurs horaires de travail. On retrouve la gradation des conditions d'emploi, plus favorables, pérennes et satisfaisantes après une maturité professionnelle, plus précaires, transitoires et apportant une satisfaction professionnelle limitée après une maturité gymnasiale. La maturité spécialisée se situe dans un entre-deux, mais assez proche de la maturité gymnasiale, en notant que pour la maturité spécialisée, les diplômés vaudois qualifient leur emploi en termes nettement moins favorables que les diplômés genevois.

4 ARTICULATION ENTRE LE PROFIL DE MATURITÉ ET LA FORMATION OU L'EMPLOI 18 MOIS PLUS TARD

La question des grandes orientations postsecondaires II est approfondie par l'analyse des articulations entre les spécificités de la maturité (tableau 6) et les orientations à suivre, que ces orientations soient des études ou l'exercice d'une profession. Plus précisément, il s'agit de mettre en évidence à quel point le profil de maturité est une forme de préorientation par rapport à l'activité des jeunes, dix-huit mois après l'obtention d'un diplôme, ou, au contraire, à quel point ce profil résulte d'un processus de choix, mû par intérêt (voire stratégie), sans que cela ne prédisse l'orientation postdiplôme.

Tableau 6 : Les différents profils de maturité (état de la situation en 2013)

Type de maturité	Profil de la maturité*
Maturité gymnasiale (options spécifiques)	- Langues anciennes - Langues modernes - Physique et application des mathématiques - Biologie et chimie - Economie et droit - Arts visuels - Musique - Philosophie et psychologie
Maturité spécialisée (domaines)	- Santé - Travail social - Arts visuels - Communication et information ** - Pédagogie
Maturité professionnelle (domaines professionnels du CFC qui accompagne la maturité professionnelle)	- Arts appliqués - Commerce - Construction - Nature et environnement - Santé, social - Technique - Artisanale

* L'intitulé exact des profils des certificats de maturité peut différer légèrement selon le canton.

** Deux élèves ont obtenu une maturité spécialisée dans le domaine *Musique*. Ils ont été ajoutés au domaine *Communication et information*.

Le profil de la maturité gymnasiale repose sur l'option spécifique, celui de la maturité spécialisée sur le domaine (ou option spécifique préprofessionnelle) et celui de la maturité professionnelle sur son lien avec un domaine professionnel. D'autres éléments du profil de maturité, qui ne sont pas pris en compte, auraient également pu moduler la forme du diplôme, notamment l'option complémentaire et le niveau de mathématiques pour la maturité gymnasiale, ou encore le CFC qui accompagne la maturité professionnelle. Toutefois, la restriction à l'option ou au domaine professionnel semble suffisante pour les analyses envisagées.

4.1 APRÈS LA MATURITÉ GYMNASIALE

La poursuite de la formation, quasi généralisée après la maturité gymnasiale, est d'une grande diversité en regard du profil de la maturité. On perçoit clairement deux modalités

de l'usage de l'option spécifique (OS). Pour certains jeunes, l'OS représente une préorientation fortement articulée à la formation supérieure (par exemple l'OS *physique et application des mathématiques* et l'orientation à l'École polytechnique fédérale ou l'OS *biologie et chimie* articulée à une orientation vers des études de médecine), laquelle confirme, en quelque sorte, cette préorientation. Celle-ci peut être le fait d'un projet effectué dès le début de la maturité ou d'un projet qui s'est construit par la fréquentation de l'OS. Pour d'autres jeunes, l'OS semble représenter un choix guidé par l'intérêt qui ne préjuge pas d'une orientation future dans une même sphère d'activité (par exemple l'OS *arts visuels* suivie d'une orientation à l'École polytechnique fédérale ou l'OS *langues modernes* précédant une orientation en faculté de droit). L'OS est alors une composante de la culture générale que le jeune a souhaité développer, sans que cela soit nécessairement articulé lié à un projet de formation particulier.

Le profil de la maturité gymnasiale n'est donc que moyennement prédictif de la formation suivie, dix-huit mois après l'obtention de cette maturité. En cela, la transition après le gymnase est conforme aux objectifs de la maturité gymnasiale : une formation généraliste, qui ouvre sur la gamme complète des études universitaires ou polytechniques, et des choix d'options qui peuvent préparer cette orientation, mais qui ne la conditionnent pas formellement.

Tableau 7 : Orientations après la maturité gymnasiale pour ceux qui poursuivent une formation, selon le profil d'étude

	Maturité gymnasiale							
	Physique et app. des math (N=336)	Biologie et chimie (N=761)	Arts visuels (N=254)	Langues modernes (N=594)	Langues anciennes (N=141)	Economie et droit (N=631)	Musique (N=52)	Philosophie et pédagogie (N=276)
HEU Droit	6%	6%	1%	12%	17%	21%	4%	11%
HEU Médecine pharmacie	6%	24%	2%	4%	7%	1%	4%	2%
HEU Lettres	1%	4%	10%	13%	30%	6%	23%	26%
HEU Sciences	7%	12%	4%	4%	5%	3%	4%	3%
HEU Sciences Sociales et Politiques	1%	2%	11%	10%	5%	10%		12%
HEU Economie management	7%	5%	4%	7%	1%	28%		1%
HEU Psycho. et sciences de	1%	7%	9%	16%	5%	6%	13%	12%
HEU Traduction et interprétation				2%	1%		0%	1%
EPF	63%	14%	14%	4%	11%	2%	4%	3%
HEU Théologie			1%	1%	3%			
HEU Sciences du sport	1%	2%		2%		2%		2%
HES/ES (toutes ensemble)	5%	21%	40%	20%	14%	18%	48%	24%
Autres (passerelles et autres)	2%	3%	4%	5%		4%		4%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Clé de lecture : Les jeunes titulaires d'une maturité gymnasiale, qui ne sont pas en formation, ne sont pas comptés ainsi que ceux dont la formation n'a pas pu être identifiée précisément (réponses partielles au questionnaire EOS). En gris figurent les orientations qui comptent plus de 10% des élèves de chaque profil.

L'articulation entre le profil de la maturité et le domaine d'étude est plus ou moins marquée selon l'option spécifique choisie (tableau 7). Aussi, les jeunes qui ont opté pour les OS *biologie et chimie*, *économie et droit* et, plus encore, *physique et applications des mathématiques* connaissent-ils des orientations plus directement articulées à leur profil que les autres, mais dans des proportions qui ne sont pas univoques. Par exemple, 63% des jeunes avec un profil *physique et applications des mathématiques* intègrent l'École polytechnique fédérale (EPF) et 7% la faculté de sciences, mais certains entament des études de droit ou d'économie. À l'inverse, les jeunes avec des profils *langues (anciennes*

et modernes), *philosophie et psychologie* ou encore *arts visuels* s'orientent de manière plus diversifiée dans les différentes filières universitaires.

De plus, environ un jeune sur sept (figure 8) poursuit ses études supérieures non pas dans une haute école universitaire (HEU), mais dans le cadre d'une haute école spécialisée (HES), via la validation d'un stage préparatoire, ou plus rarement, d'une école supérieure (ES). C'est particulièrement le cas pour ceux qui avaient choisi les options *arts visuels* ou *musique* (à près de 40%), mais également les options *langues modernes*, *biologie et chimie* ou *philosophie et psychologie* (à plus de 20%).

Dans ces cas, on perçoit clairement les deux modalités d'usage de l'OS. Certes, avec un profil *arts visuels* ou *musique*, c'est d'abord vers les formations, respectivement, en arts-design-communication, ou dans une école de musique que se dirigent la plupart des jeunes ; mais la proportion de ceux qui intègrent la Haute École pédagogique ou les formations de l'hôtellerie et du tourisme n'est pas négligeable. De même, on retrouve une prévalence des formations dans le domaine de la santé pour ceux qui suivaient l'OS *biologie et chimie*, ou une prévalence d'une formation pédagogique avec les OS *philosophie et psychologie* et *langues modernes* (avec dans ce dernier cas une forte orientation vers les formations de l'hôtellerie et du tourisme). Toutefois, les changements de domaine sont également nombreux : études sociales avec une OS *artistique*, école de santé avec une OS *philosophie et psychologie*, formation artistique avec une OS *biologie et chimie* ou encore formation technique avec une OS *langues modernes*.

Les jeunes, une fois obtenue la maturité gymnasiale, sont donc encore assez largement dans un processus d'orientation après la fin de leurs études de niveau secondaire II. Cela correspond d'ailleurs assez bien à la manière dont ils envisagent leur orientation lors de la transition après l'école obligatoire (transition 1). En effet, une précédente étude sur les conditions d'orientation à cette étape montrait que les élèves qui n'ont pas de difficulté scolaire cultivaient souvent une attitude « d'indétermination contrôlée », disant n'avoir pas de projet précis tout en considérant qu'ils avaient le temps d'en élaborer un, avec une certaine assurance de pouvoir l'élaborer selon leurs souhaits (Kaiser et Rastoldo, 2007). La voie gymnasiale correspondait alors particulièrement bien à cette posture, et la diversité des orientations faisant suite à une maturité gymnasiale, faiblement articulées avec les profils d'étude, confirme cette dynamique d'orientation.

Pour les rares jeunes qui sont en emploi, dix-huit mois après l'obtention de la maturité gymnasiale (environ 6% d'entre eux), cet emploi est non seulement transitoire et souvent précaire, mais il n'est que rarement exercé dans un domaine en rapport avec le profil de la maturité, sauf pour les jeunes dont la maturité avait un profil *économie et droit*, qui sont 40% à travailler dans le domaine de la gestion, de la comptabilité ou du secrétariat. Cette disparité des domaines d'activités, qui ne capitalise pas sur le profil d'étude, montre, par une autre facette, que la période de transition-orientation, faite d'activités temporaires et de réorientations, est caractéristique de la situation des jeunes après la maturité gymnasiale.

4.2 APRÈS LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE

Contrairement à ce qui se produit avec la maturité gymnasiale, les domaines de formation après l'obtention d'une maturité spécialisée sont plus fortement articulés au profil de la maturité (tableau 8). Après une maturité spécialisée avec l'option *santé*, 87% des jeunes étudient dans les hautes écoles de santé (81%) ou les écoles supérieures de santé (6%).

Avec l'option *travail social*, 89% des jeunes poursuivent une formation sociale (72% en HES et 17% en ES). Pour l'option *pédagogie*, 89% des jeunes ont intégré la HEP et pour les options *arts visuels-design*, 81% sont dans des écoles de même orientation (62% en HES et 19% en ES). Ce n'est qu'avec les options *communication et information* que ce taux fléchit un peu, avec 68% des jeunes fréquentant une HEG ou une ES orientées vers la gestion ; mais pour ces deux dernières catégories les effectifs sont faibles et interdisent toute généralisation.

Tableau 8 : Orientation après la maturité spécialisée pour ceux qui poursuivent une formation, selon le profil d'étude

	Maturité spécialisée				
	Santé (N=212)	Travail social (N=126)	Pédagogie (N=96)	Arts visuels et design (N=21)	Communication et information (N=25)
HES Santé	81%	3%			
HES Social	4%	72%			
HES Construction	1%	0%			
HES Arts-design-communication				62%	
HES Musique					8%
HEP			89%		
HEG					60%
ES Santé	6%			10%	
ES Social	1%	17%			
ES Arts-design-communication	1%			19%	
ES Hôtellerie et tourisme			1%		
ES Gestion					8%
HEU	1%	1%	3%		8%
Autres (passerelles et autres)	4%	7%	7%	10%	16%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

Clé de lecture : Les jeunes titulaires d'une maturité spécialisée, qui ne sont pas en formation, ne sont pas comptés, ainsi que ceux dont la formation n'a pas pu être identifiée précisément (réponses partielles au questionnaire EOS). En gris figurent les orientations qui comptent plus de 10% des élèves de chaque profil.

Ce moment de transition est clairement marqué par la confirmation de l'orientation selon le domaine de formation, même si quelques rares bifurcations existent. Ce résultat est en partie dû à des aspects réglementaires. En effet, la maturité spécialisée conduit spécifiquement vers une filière supérieure de même orientation ; elle n'était pas, pour les jeunes de cette volée, reliée à la passerelle Dubs qui permet la transition vers l'université ou l'École polytechnique fédérale (cette possibilité a été introduite pour l'année scolaire 2016-17).

En ce qui concerne les jeunes qui sont en emploi, dix-huit mois après l'obtention de leur titre, on relève un peu la même dynamique que pour les jeunes en emploi après la maturité gymnasiale, à savoir une petite proportion qui est en emploi (moins de 15%, mais un peu plus dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud), dans des emplois décrits comme transitoires et qui ne sont que faiblement articulés au profil d'étude. Cependant une exception concerne les détenteurs d'une maturité spécialisée avec l'option *travail social*. Ils sont non seulement plus nombreux en emploi, mais deux fois sur trois il s'agit d'un travail dans le domaine social. C'est probablement un effet du contingentement pour entrer dans les hautes écoles spécialisées (particulièrement dans le domaine du travail social). De fait, nombre de futurs étudiants occupent un emploi dans ce domaine, avant leur entrée dans cette école.

4.3 APRÈS LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE

Les orientations sont ici différentes puisqu'une proportion importante des titulaires d'une maturité professionnelle occupe un emploi et un peu plus de la moitié suivent une formation, dix-huit mois après l'obtention de la maturité (tableau 9).

Dans le cas d'une orientation vers la formation, deux cas de figure sont observables : premièrement, des orientations dans des formations dont le profil est fortement articulé au profil de la maturité professionnelle – c'est ce qui se produit lorsque les jeunes ont intégré une haute école spécialisée – ; deuxièmement, une articulation plus lâche entre le profil de maturité et les études qui survient quand les jeunes s'orientent vers les universités. Ainsi, des spécialisations sont nettes, plus nettes qu'après une maturité gymnasiale, mais les changements de profil d'étude sont plus nombreux qu'après une maturité spécialisée, notamment par des orientations vers les hautes écoles universitaires. Il s'agit là clairement d'un effet de la mise en place de la passerelle Dubs qui constitue une vraie opportunité de réorientation des études (Ducrey, Hrizi et Mouad, 2017) en permettant un raccordement, en une année, vers les hautes écoles universitaires et polytechniques.

Tableau 9 : Orientation après la maturité professionnelle pour ceux qui poursuivent une formation, selon le profil d'étude

	Maturité professionnelle						
	Commerce (N=324)	Technique (N=194)	Arts appliqués (N=53)	Santé social (N=136)	Construction (N=13)	Nature et environnement (N=12)	Artisanale (N=3)
HES Santé	2%	4%		44%		33%	
HES Social	2%		6%	37%			
HES Construction		14%	6%		77%		
HES Technique	2%	46%	4%		23%		
HES Arts-design-communication	1%	1%	28%			17%	
HEP	4%			2%			
HES Nature et environnement		3%	4%	0%		50%	
HES Hôtellerie et tourisme	4%			1%			
HEG	58%	13%	4%				les 3 en HEG
ES Santé	1%	2%					
ES Social			4%				
ES Technique		2%	4%				
ES Arts-design-communication	4%	1%	23%				
ES Hôtellerie et tourisme	1%						
HEU	13%	3%		13%			
EPF	1%	7%	4%	0%			
Autres (passerelles et autres)	9%	4%	15%	2%			
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Clé de lecture : Les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle, qui ne sont pas en formation, ne sont pas comptés ainsi que ceux dont la formation n'a pas pu être identifiée précisément (réponses partielles au questionnaire EOS). En grisé figurent les orientations qui comptent plus de 10% des élèves de chaque profil. Les orientations des titulaires d'une maturité professionnelle des domaines de la construction, de la nature et de l'environnement et de l'artisanat ne peuvent pas être analysées spécifiquement en raison de leurs faibles effectifs.

Après une maturité avec un profil commerce, 58% des jeunes qui poursuivent une formation sont en HEG, et 13% sont à l'université : surtout en sciences économiques, mais également en médecine, en psychologie, ou à l'École polytechnique fédérale. Pour les titulaires d'une maturité professionnelle technique, si 62 % sont dans une HES technique, ou plus rarement dans une ES technique, 13% sont en HEG, 7% à l'École polytechnique fédérale et, respectivement, 4% et 3% en haute école de santé ou à l'université (facultés des

lettres et d'économie). Après une maturité dans le domaine des arts appliqués, la moitié poursuit une formation dans le même domaine en HES ou en ES, mais 18% bifurquent vers les formations sociales, 8% vers des formations techniques, 6% vers des formations du domaine de la construction et 4% dans le domaine de la nature et de l'environnement et autant à l'École polytechnique fédérale.

C'est pour la maturité *santé-social* que les orientations sont les plus univoques puisque 81% sont dans une HES ou ES du même domaine ; mais 13% des jeunes ont tout de même rejoint l'université dans diverses facultés (psychologie et sciences sociales, mais aussi théologie, sciences et médecine). De plus certains sont, dix-huit mois après l'obtention de leur maturité professionnelle, en train de suivre une passerelle pour accéder à d'autres formations que celles qui sont directement articulées au profil de leur maturité (une bonne part des jeunes qui sont dans des « autres formations »).

Le panorama de l'emploi après une maturité professionnelle est clairement différent des autres maturités. Les jeunes y sont plus nombreux et ils occupent des emplois décrits davantage comme stables (depuis le diplôme, ou pour l'année à venir) et dans des domaines souvent articulés au domaine de la maturité professionnelle.

La plus grande concordance entre le profil d'étude et l'emploi se constate pour ceux qui avaient une orientation commerciale. Près de neuf sur dix exercent une activité dans les domaines de la gestion, de l'administration, de la vente ou du secrétariat. Pour le domaine santé-social, c'est environ trois jeunes sur quatre qui travaillent dans ce domaine, mais un sur dix est, par exemple, en emploi dans les domaines de la vente, de l'hôtellerie et de la restauration. Après une orientation technique, le constat est assez similaire : environ sept sur dix sont dans un domaine technique (informatique, chimie, mécanique, horlogerie), 7% sont dans des métiers de la construction et 10% dans la vente, l'hôtellerie, ou exercent un métier en lien avec la nature ou l'agriculture. La prise d'emploi après l'obtention d'une maturité professionnelle est donc nettement plus en phase avec l'orientation de cette dernière, ce qui est très probablement lié au fait qu'en plus de leur maturité, ces jeunes ont un CFC qui les qualifie pour un métier spécifique.

Si pour certains, la prise d'emploi, dix-huit mois après l'obtention de la maturité professionnelle, relève encore d'une phase de transition et d'orientation, pour de nombreux autres, la transition à la vie active dans le domaine étudié est en phase de stabilisation (avec des contrats de travail fréquemment à durée indéterminée, des perspectives d'emplois stables pour l'année à venir et un taux de recherche d'emploi faible). La forte proportion de jeunes, qui s'orientent vers le marché du travail après l'obtention d'une maturité faite à l'origine pour accéder aux hautes écoles, ainsi que la relativement bonne adéquation entre la formation et le métier exercé montrent que les qualifications obtenues par une maturité professionnelle (en plus de celles relevant de la formation professionnelle initiale) sont non seulement reconnues par le système de la formation mais également par les agents économiques.

4.4 EN RÉSUMÉ

Le tableau synoptique suivant permet de relever les particularités de la transition 2 des titulaires des différents types de maturité.

Les différences d'orientation postmaturité appréhendées sous l'angle de leur articulation avec le profil d'étude sont également fonction des caractéristiques des élèves qui

fréquentent ces filières de formation : leur niveau scolaire, leurs aspirations et les états d'élaboration de leurs projets personnels. Elles sont également conditionnées par l'organisation des structures de formation : le degré plus ou moins généraliste de la maturité (et des diplômes préalables qui lui sont associés) et l'existence de passerelles qui « balisent » institutionnellement certaines bifurcations d'orientation. Enfin les agents économiques y ont également leur part, notamment en reconnaissant (ou en reconnaissant moins) les différentes étapes de la formation comme gage d'employabilité. En fait, c'est une combinaison de ces données, incluant également les caractéristiques sociales des jeunes (dimension absente du tableau 10) qui modèlent la deuxième transition des jeunes titulaires d'une maturité.

Tableau 10 : Les modalités de la transition postmaturité

	Maturité gymnasiale	Maturité spécialisée	Maturité professionnelle
Orientations postmaturité, état 18 mois après le diplôme	Orientations massives vers des études tertiaires. L'emploi est rare et le plus souvent transitoire.	Orientations massives vers des études tertiaires. L'emploi est relativement rare et le plus souvent transitoire.	Orientations duales. Environ 6 fois sur 10 vers une formation tertiaire et 1 fois sur 3 vers une prise d'emploi (les autres sont dans d'autres situations ou plus rarement en recherche d'emploi).
Articulation entre l'orientation de la maturité et la formation poursuivie 18 mois après le diplôme	Deux logiques apparaissent clairement. - Une logique de préorientation (les formations sont clairement en phase avec le profil de la maturité). - Une logique de choix déliée des orientations futures (le profil de la maturité est peu lié au domaine d'étude qui suit).	Les études sont très fortement liées à l'option de la maturité spécialisée. Peu de réorientations en termes de domaines d'étude entre la maturité spécialisée et les études tertiaires.	Domaines d'études assez liés à l'orientation de la maturité professionnelle, mais des réorientations ne sont pas rares, notamment vers les HEU (via la passerelle Dubs).
Articulation entre l'orientation de la maturité et la profession exercée 18 mois après le diplôme	Emplois rares et transitoires souvent sans rapport avec l'orientation de la maturité (OS).	Emplois relativement rares, souvent transitoires et sans rapport avec l'orientation de la maturité spécialisée (sauf dans le domaine social).	Prise d'emploi fréquente, transition à l'emploi davantage stabilisée et fréquemment dans le domaine étudié durant la maturité professionnelle.
Type de transition postmaturité	Phase d'exploration et d'orientation vers des études supérieures encore largement ouverte.	Phase de confirmation de l'orientation prise durant la maturité vers des études supérieures.	Phase de confirmation teintée de possibilités d'explorations d'autres voies vers les études supérieures et phase de stabilisation sur le marché du travail dans le domaine de compétence.

5 PERSPECTIVE LONGITUDINALE SUR LES ORIENTATIONS POSTSECONDAIRES II

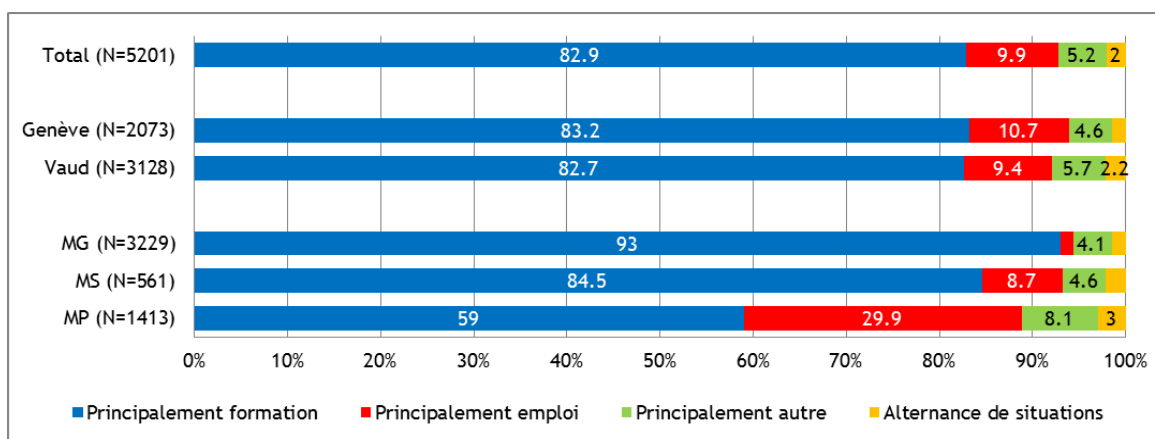
5.1 PARCOURS POSTSECONDAIRES II

Pour compléter les résultats présentés jusqu'ici, une perspective plus longitudinale en termes de parcours a été adoptée en examinant l'ensemble des situations durant les trois années après l'obtention de la maturité. Plus précisément, ont été prises en compte la situation mentionnée au moment de l'enquête (année +2), les activités mentionnées dans le cadre de la transition jusqu'à l'enquête (année +1) et l'anticipation de la situation une année plus tard (année +3). Pour chaque année, les situations ont été réduites à trois catégories : la formation, l'emploi ou une autre situation (service militaire, stage, séjour linguistique, recherche d'emploi, voyage, à domicile, etc.). La somme des situations sur trois ans aboutit à quatre parcours dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Entièrement ou principalement en formation : la formation est présente durant les trois années, ou au moins pendant deux ans. Dans ce dernier cas, d'autres activités ont été menées durant une année. Spécifions qu'il peut s'agir d'une formation ou de plusieurs formations qui se succèdent.
- Entièrement ou principalement en emploi : l'emploi est présent durant les trois années, ou au moins pendant deux ans. Dans ce dernier cas, les jeunes ont pu être occupés à d'autres activités durant une année. Il peut s'agir d'un emploi unique ou de différents emplois.
- Entièrement ou principalement dans une situation autre : ce parcours est caractérisé par la présence marquée d'activités autres que l'emploi ou la formation, cela sur deux, voire trois ans.
- Alternance de situations : dans ce parcours, il y a alternance des situations décrites précédemment, sans qu'il y ait prédominance de l'une ou de l'autre.

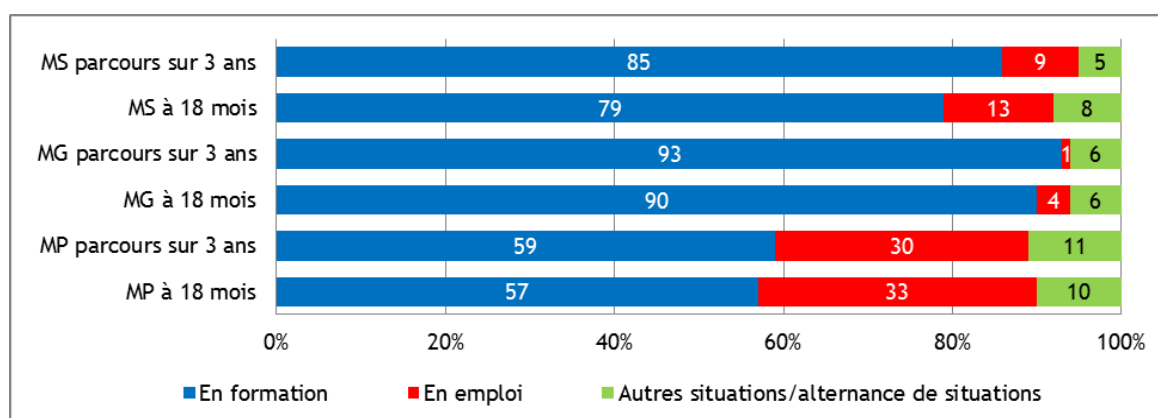
Globalement, la grande majorité des titulaires d'une maturité effectue un parcours essentiellement en formation, durant les trois années qui suivent l'obtention d'un titre (figure 10, 83%). Les parcours principalement en emploi touchent près d'un dixième des diplômés (9.9%), alors que ceux caractérisés par une prédominance d'activités autres concernent un vingtième de ceux-ci (5.2%). L'alternance est plus rare (1.9%).

Figure 10 : Fréquence des parcours postsecondaires II en fonction du canton ou du titre



Par rapport à l'état de situation au moment de l'enquête (+ 18 mois), la perspective longitudinale adoptée ici, en étendant la période d'observation sur trois ans, apporte des indications différentes et complémentaires sur le caractère stable (ou instable) des transitions postsecondaires II. Par exemple, des jeunes, qui n'étaient pas en formation au moment de l'enquête, mais qui avaient néanmoins effectué un segment de formation directement après l'obtention de leur titre et projetaient de la poursuivre ou d'en entreprendre une nouvelle, l'année suivante, vont être considérés comme principalement en formation. D'autres, ayant déclaré être en formation au moment de l'enquête, mais qui ne l'avaient pas été, l'année précédente, et ne projetaient plus de l'être, l'année suivante, seront considérés comme étant principalement dans une autre situation. Pour mieux faire émerger cette dimension de stabilité (vs instabilité) des parcours, la figure 11 met en correspondance les proportions de jeunes respectivement principalement en formation, en emploi, ou dans d'autres situations (ou avec alternance de situations) au moment de l'enquête (à plus 18 mois) ou sur trois ans, compte tenu du titre obtenu.

Figure 11 : Comparaison de la situation des jeunes 18 mois après l'obtention de la maturité avec leur parcours sur trois ans



Quel que soit le titre considéré, la part des jeunes engagés dans la formation augmente lorsque que les trois années qui suivent l'obtention du titre sont prises en considération. C'est particulièrement le cas dans le cadre de la maturité spécialisée. Ainsi, l'insertion en formation paraît s'être consolidée au fil du temps, alors que le caractère transitoire de l'emploi se vérifie pour une grande partie de cette population. Cette affirmation peut être étayée par une analyse plus fine de la succession des situations.

S'agissant des jeunes principalement en formation, un peu plus de la moitié d'entre eux (53%), dans la mesure où leur situation s'est étendue sur trois ans, peuvent être considérés comme étant stables aux études, même si des réorientations ou des échecs ont pu survenir. À cela s'ajoutent des jeunes qui ont rejoint la formation de manière décalée (24%), après une transition indirecte. Dans ce cas, leur insertion peut être considérée comme en voie de stabilisation. Le caractère transitoire de l'emploi peut être illustré en considérant les jeunes principalement en emploi, parmi lesquels 40% songent à se réorienter vers les études ou autre chose, l'année qui suit l'enquête. C'est particulièrement vrai pour les titulaires de maturité gymnasiale (45%) ou spécialisée (55%), alors que l'insertion sur le marché du travail paraît être davantage une option stable et définitive avec la maturité professionnelle : 46% des titulaires accèdent à un emploi directement après leur formation et n'envisagent pas de changement de situation, 15% s'orientent vers l'emploi de manière différée mais dans une perspective de continuité.

5.2 VARIABLES DÉTERMINANTES DES PARCOURS POSTSECONDAIRES II

Dans quelle mesure les caractéristiques personnelles des élèves et les événements scolaires survenus avant l'obtention d'un certificat de maturité influent sur la période de transition qui suit l'obtention de ce même certificat ? La modélisation présentée ci-dessous (tableau 11) intègre différentes variables examinées jusqu'ici. En lien avec les caractéristiques personnelles sont retenus le genre, le statut migratoire et le canton ; en ce qui concerne la scolarité antérieure, sont pris en considération le titre, la continuité et la discontinuité des parcours au secondaire II. À cela s'ajoutent les modalités de transition (directe ou indirecte) entre la fin du secondaire II et la situation, dix-huit mois plus tard. À partir de ces informations, l'analyse se propose d'expliquer la probabilité, pour un jeune qui obtient un certificat de maturité, de connaître un parcours postsecondaire II essentiellement en formation.

Tableau 11 : Chances relatives d'être principalement en formation (vs en emploi), après l'obtention d'un certificat de maturité (N=2221, non pondéré)

	Variables explicatives	Coefficient (B)	Effet	Odds ratio (Exp(B)) : Chances relatives d'être principalement en formation (vs en emploi) après un certificat de maturité
Type de diplôme	<i>Maturité spécialisée</i>		réf.	
	Maturité professionnelle	-1.944	++	0.1
	Maturité gymnasiale	1.688	++	5.4
Genre	<i>Femme</i>		réf.	
	Homme	0.584	++	1.8
Statut migratoire	<i>Francophone</i>		réf.	
	Né en Suisse et allophone	0.342	ns	-.-
	Né ailleurs et allophone	0.318	ns	-.-
Canton	<i>Genève</i>		réf.	
	Vaud	-0.267	ns	-.-
Continuité du parcours au secondaire II	<i>Parcours discontinu</i>		réf.	
	Parcours continu	0.639	++	1.9
Linéarité du parcours au secondaire II	Parcours linéaire		réf.	
	Parcours non linéaire	-0.173	ns	-.-
Type de transition	Transition indirecte après le certificat		réf.	
	Transition directe après le certificat	-1.004	++	0.4

Clé de lecture :

- R-deux de Nagelkerke = 0.387 ; Constante = 2.533, $p < .001$.
- Effet : + = $p < 0.01$, ns = non significatif.
- Un odds ratio (Exp(B)) > 1 signifie un accroissement de l'occurrence de l'événement observé par rapport à la situation de référence. Un odds ratio < 1 signifie la diminution de cette occurrence.

Globalement, les variables prises en compte permettent d'expliquer 39% (R-deux de Nagelkerke) de la variabilité des parcours postsecondaires II. Plusieurs éléments influent de manière significative sur la transition des titulaires d'une maturité.

Au niveau des caractéristiques sociodémographiques, on relève tout d'abord que les variables *profil migratoire* et *canton* n'ont aucune influence autonome sur la transition postsecondaire II. Ce n'est en revanche par le cas pour la variable *genre*. Ainsi, les hommes ont presque deux fois plus de chance de se trouver dans un parcours centré sur les études que les femmes (Exp(B) ou odds ratio = 1.8). Ce constat montre que, en dépit de la forte augmentation de la présence des femmes dans la formation, des différences (parfois des inégalités) liées au genre persistent, notamment la sous-représentation des femmes dans la formation professionnelle supérieure (Pollien et Bonoli, 2012 ; Bachmann Hunziker *et al.*, 2014). En effet, c'est particulièrement après l'obtention d'un certificat de maturité professionnelle que la différenciation de l'orientation selon le genre est la plus forte : 69% des hommes continuent une formation contre 50% des femmes.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les titulaires d'une maturité gymnasiale poursuivent plus souvent des études que les détenteurs d'une maturité spécialisée ou professionnelle. Par rapport à la maturité spécialisée, notre référence, ils ont en effet 5.4 fois plus de chance de se trouver dans un parcours postsecondaire II centré sur la formation, alors que les titulaires d'une maturité professionnelle ont dix fois moins de chance de l'être (odds ratio = 0.1). Cette dernière filière étant davantage connectée au marché de l'emploi, de par sa composante professionnelle (elle accompagne ou suit un CFC), une partie des jeunes l'utilisent pour accéder à l'emploi, avec succès puisque le taux de recherche d'emploi est relativement bas (4%). Ainsi, bien que la poursuite des études soit l'option la plus fréquente après ces trois titres, c'est bien la maturité gymnasiale qui reste la principale voie d'accès aux études supérieures.

Les jeunes qui ont connu un parcours continu, c'est-à-dire exempt de redoublement ou d'interruption de formation, ont presque deux fois plus de chance de se trouver essentiellement en formation après l'obtention de leur certificat de maturité (odds ratio = 1.9). La continuité du parcours secondaire II traduit probablement une estimation du niveau scolaire des jeunes et voit ceux qui ont mené le plus efficacement leurs études débouchant sur une maturité être davantage enclins à s'engager sur la voie des études supérieures. On peut également formuler l'hypothèse d'un effet d'âge. En effet, le fait d'avoir connu un parcours continu jusqu'au diplôme, donc généralement plus court, laisse davantage de temps aux jeunes d'envisager des études supérieures (minimum 3 ans pour l'obtention d'un Bachelor). En revanche, le fait de réaliser un parcours linéaire ou non au secondaire II (c.-à-d. sans ou avec réorientation) n'a pas d'influence significative sur les transitions qu'opèrent les jeunes après l'obtention de leur certificat¹².

En ce qui concerne les modalités de transition immédiatement après l'obtention d'un certificat de maturité¹³, il apparaît que les jeunes qui ont opéré une transition directe ont environ deux fois moins de chance d'entamer un parcours essentiellement en formation (odds ratio = 0.4). Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, les transitions indirectes

12 Nous souhaitions analyser les effets de la linéarité et de la continuité du parcours secondaire II de manière isolée, ce qui explique le choix de deux variables indépendantes. Nous avons néanmoins testé cette variable (avec 4 modalités) et n'avons pas observé de différence par rapport aux résultats présentés selon la configuration actuelle.

13 Lors de la définition du modèle, nous avons contrôlé les corrélations entre le type de transition et le type de parcours. Il n'y a pas de lien direct entre le type de transition et le fait d'avoir connu un parcours linéaire (V de Cramer = 0.007, $p > 0.05$) ; il y a un lien relativement faible entre le type de transition et le fait d'avoir connu un parcours continu (V de Cramer = 0.04, $p < 0.05$).

en formation, caractérisées par la présence d'activités telles que des stages professionnels, des séjours linguistiques, du service civil ou militaire, des emplois temporaires ou des segments de formation, sont davantage liées aux jeunes qui entreprennent une poursuite de formation. Ce fait est à relever alors même que ces titres donnent en théorie un accès direct aux filières de formation du tertiaire. On peut faire l'hypothèse d'une utilisation particulière de l'année qui s'intercale entre le secondaire II et le tertiaire, qui devient selon les cas une période pour s'acquitter d'obligations sociales, pour vivre une expérience professionnelle, éventuellement associée à la possibilité de constituer une réserve financière en vue des études, ou encore un moment de pause ou de mise à niveaux de certaines compétences (par exemple linguistiques) ou, plus prosaïquement, un temps d'attente d'une place de formation.

6 VISION DE L'AVENIR 18 MOIS APRÈS LA MATURITÉ

À quel point les titulaires d'un certificat de maturité partagent-ils les mêmes perceptions quant à leur avenir en termes de projets professionnels ou de formation ? Une série de questions¹⁴ relatives à cette vision d'avenir a été posée aux jeunes. Leurs réponses montrent globalement un taux d'acceptation élevé pour les items faisant référence à l'aspect motivationnel du projet, à sa communication et à la nécessité d'adaptation (tableau 12). Viennent ensuite les items faisant état d'un projet en bonne voie de réalisation (projet défini, qui semble à portée du jeune). Avec des scores un peu moins élevés, on trouve les items relevant le flou et l'hésitation et, avec des scores encore plus faibles, les items niant l'utilité d'un projet et reflétant l'absence de maîtrise que les jeunes pourraient en avoir. Cette gradation reflète d'une manière générale, pour cette population spécifique, une vision de l'état de réalisation des projets futurs, certes nuancée, mais plutôt optimiste.

Tableau 12 : Moyennes des réponses aux questions portant sur la vision du projet professionnel ou de formation (classées par ordre d'adhésion des jeunes)

Items	Moyennes
Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas	7.08
J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille	6.63
J'essaie de m'adapter à ce qu'on me demande	6.43
Mes projets sont en voie de réalisation	6.37
Quand je fais un projet, je suis presque sûr de pouvoir le réaliser	6.07
J'ai un projet précis	5.91
Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon	5.49
J'hésite entre plusieurs projets	4.23
Mes projets sont vagues	3.92
Ça ne sert à rien d'imaginer l'avenir, ce qui compte, c'est le présent	3.66
J'ai l'impression que tout m'échappe	2.91
J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide	2.83
C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve	2.75

Clé de lecture : Les réponses étaient reportées sur une échelle allant de 1 (cela ne me correspond pas du tout) à 9 (cela me correspond tout à fait).

Sur la base de cette série de questions, on relève quatre dimensions qui structurent la manière dont les titulaires d'une maturité décrivent la dynamique future de leurs projets (tableau 13). La première dimension, dont le poids est à lui seul plus important que celui des trois autres dimensions réunies, reflète la description d'un avenir serein, fortement articulé à un projet défini qui s'accompagne de certitudes quant à son accomplissement. La deuxième dimension montre le flou ou l'hésitation de certains jeunes, dix-huit mois après l'obtention de la maturité, quant à l'état de leurs projets professionnels ou de formation. La troisième décrit des jeunes qui tendent à minimiser l'importance d'un quelconque projet, l'essentiel consistant à s'accommoder des opportunités ou

14 Les questionnaires peuvent être consultés sur le site <https://www.ge.ch/recherche-education/eos/>.

circonstances sur lesquelles ils n'ont que peu de prise. Enfin la dernière dimension met en évidence l'idée que le projet sert avant tout à se motiver, sans être nécessairement mis en actes, l'avenir étant surtout une affaire d'adaptation.

Tableau 13 : Description des dimensions factorielles

Facteurs	Items positivement corrélés au facteur (par ordre de proximité)	Items particulièrement opposés au facteur (par ordre de divergence)
Avenir clair, précis et articulé à un projet (34% de la variance)	• Quand je fais un projet, je suis presque sûr de pouvoir le réaliser. • Mes projets sont en voie de réalisation • Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon. • J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille. • J'ai un projet précis.	• J'ai l'impression que tout m'échappe. • J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide. • Mes projets sont vagues.
Hésitation, projet flou (10% de la variance)	• J'hésite entre plusieurs projets. • Mes projets sont vagues.	• J'ai un projet précis. • Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon. • Mes projets sont en voie de réalisation.
Pragmatisme du moment, forclusion (9% de la variance)	• Ça ne sert à rien d'imaginer l'avenir, ce qui compte, c'est le présent. • C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve. • J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide.	• Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas. • J'ai un projet précis.
Projet pour la motivation et souplesse adaptative (8% de la variance)	• J'essaie de m'adapter à ce qu'on me demande. • Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas.	

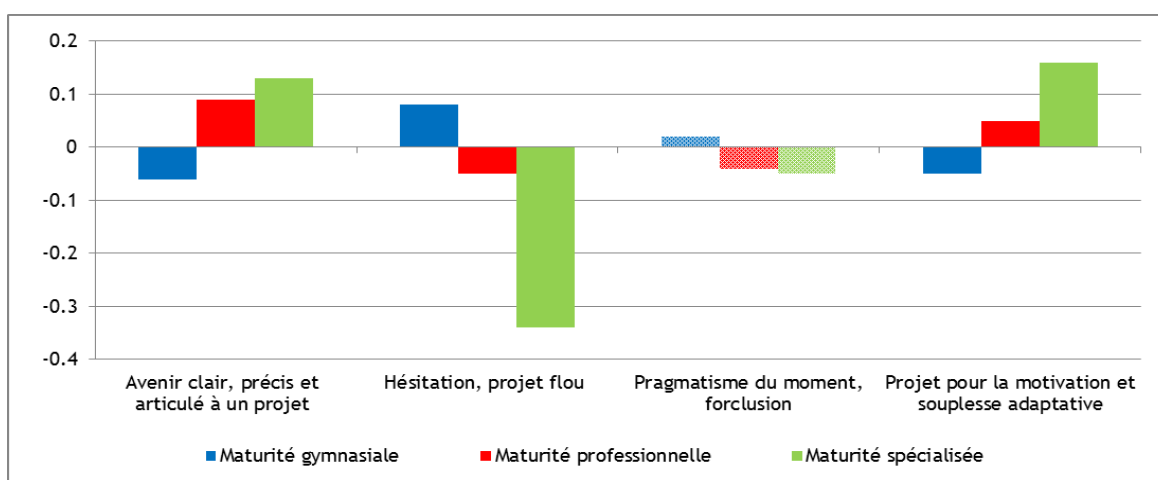
Clé de lecture : Analyse factorielle en composantes principales, rotation Varimax. Les 4 facteurs expliquent 61% de la variance.

La manière d'envisager le futur, en matière de projet professionnel, diffère sensiblement selon le type de maturité (figure 12). Un avenir précis, envisagé autour d'un projet défini et en voie de réalisation est davantage le fait des titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée, qui sont également moins souvent dans une situation de flou ou d'hésitation quant à leurs futurs projets, cela particulièrement après l'obtention de la maturité spécialisée. Les titulaires d'une maturité gymnasiale adhèrent quant à eux moins à l'idée d'un projet servant avant tout à sa propre motivation, indépendamment de ses possibilités de réalisation. En revanche, la dimension de pragmatisme du moment est également distribuée entre les trois certifications (différences non significatives).

Globalement, on perçoit pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, dix-huit mois après l'obtention du titre, une tendance à être encore en cours d'élaboration d'un projet. Leur vision d'avenir est davantage marquée par l'hésitation et le flou ; mais en même temps, ils rejettent davantage que les autres l'idée qu'un projet puisse n'être qu'une source de motivation plus ou moins déconnectée de ce qu'ils entendent faire par la suite. Cette attitude est d'ailleurs assez concordante avec la phase d'exploration et d'orientation, qui caractérise leur orientation quasi généralisée et très diversifiée vers les études supérieures

(cf. chapitre 4). À l'autre extrême, après une maturité spécialisée, la vision des jeunes semble davantage déterminée par un projet défini et en bonne voie de réalisation, même si la dimension adaptative susceptible d'infléchir le projet initial est comparativement assez forte. Ici aussi on perçoit, sous-jacente, la phase de confirmation de l'orientation, perceptible dans les formes de la transition postdiplôme. Après une maturité professionnelle, la vision des jeunes est assez proche de celle des détenteurs d'une maturité spécialisée, mais moins marquée. L'orientation est, selon leurs dires, plus assurée, le cas échéant adaptative et faisant moins de place à l'hésitation que chez les détenteurs d'un titre gymnasial, reflétant des orientations effectives assez déterminées par le diplôme tout en offrant des marges de variation plus grandes qu'après l'obtention de la maturité spécialisée.

Figure 12 : Différences dans la manière d'envisager les futurs projets, selon le type de maturité



Clé de lecture : Projections des scores factoriels (variables centrées et réduites). Un score positif signifie une tendance des titulaires d'un type de maturité à se reconnaître davantage dans le facteur que ceux qui ont une maturité d'un autre type ; un score négatif signifie l'inverse.
En clair, différences non significatives.

L'observation de ces dimensions, compte tenu du type d'activité exercée, dix-huit mois après l'obtention d'un diplôme, permet deux observations supplémentaires. D'une part, les jeunes en recherche d'emploi sont fortement à l'écart de la vision d'un avenir clair, structuré autour d'un projet précis et, surtout, en voie de réalisation. D'autre part, l'hésitation et le flou sont davantage le fait de jeunes qui sont en formation par opposition aux jeunes qui exercent un emploi.

La prise en compte simultanée du type de maturité obtenue et de l'activité exercée, dix-huit mois après, amène encore quelques nuances. Les titulaires d'une maturité professionnelle qui sont en recherche d'emploi sont clairement les plus éloignés d'une vision bien définie de l'avenir, avec un projet en bonne voie de réalisation (davantage que les jeunes en recherche d'emploi et titulaires de maturité gymnasiale ou spécialisée). C'est un signe probable que le chômage est plus durement ressenti en raison du caractère très professionnalisé de leur titre. Cette situation semble alors vécue comme étant particulièrement disqualifiante, dans la mesure où la transition vers un emploi stable est une orientation forte de la maturité professionnelle, alors que les jeunes en recherche

d'emploi après l'obtention d'une maturité gymnasiale ou spécialisée, le sont dans le cadre plus général d'emplois transitoires, avant une reprise de formation. La période de recherche d'emploi impacte alors moins la vision qu'ils se font de leur avenir. D'ailleurs les jeunes titulaires d'une maturité spécialisée, qui sont en emploi, ont également moins que les autres une vision claire de leurs projets d'avenir, confirmant ainsi le caractère transitoire de leur situation.

Enfin, relevons que la manière dont les jeunes titulaires d'une maturité perçoivent leur futur, sur le plan des projets professionnels et en fonction du type de maturité obtenue, ne diffère pas entre le canton de Vaud et celui de Genève.

Pour compléter ce panorama relatif au futur, en termes de projets professionnels, on peut relever un niveau de satisfaction globale assez élevé quant à la manière dont se profile leur avenir¹⁵. Toutes maturités confondues, le score moyen est de 6.9 sur une échelle en 9 points. Une faible nuance apparaît avec la prise en compte du diplôme, les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée décrivant un avenir qui se présente de manière très légèrement plus favorable que ceux qui ont une maturité gymnasiale (7.1 *vs* 6.8, $p < 0.01$). En revanche, l'activité exercée, dix-huit mois après le diplôme obtenu, structure davantage cette vision. Sans surprise, les jeunes qui sont en situation de recherche d'emploi voient leur avenir largement « brouillé » (score de 5.2 alors qu'il est de 7 pour ceux qui sont en formation ou en emploi et de 6.8 pour ceux qui exercent d'autres activités). La prise en compte simultanée du type de maturité et de l'activité exercée montre que la différence entre les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée et les détenteurs d'une maturité gymnasiale concerne essentiellement ceux qui sont en formation, les premiers affichant un indice de confiance en l'avenir un peu supérieur (7.3 *vs* 6.8, $p < 0.01$). Pour ceux qui sont sur le marché de l'emploi, les jeunes au travail, après une maturité spécialisée, voient leur avenir d'une manière un peu moins favorable que ceux qui travaillent après la maturité professionnelle ou gymnasiale. En revanche une période de recherche d'emploi impacte particulièrement les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle, confirmant le ressenti plus fort d'une situation de chômage après un titre professionnel.

15 La question était : « Comment estimez-vous que se présente votre avenir ? » : de 1 (de manière très défavorable) à 9 (de manière très favorable).

7 CONCLUSION

Cette étude porte sur la deuxième transition – c'est-à-dire celle qui mène à la vie active ou vers les études supérieures – des titulaires de maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, obtenue dans les cantons de Genève et Vaud, en juin 2013. Cette population se distingue par son capital scolaire élevé, puisque ce sont des jeunes qui ont obtenu un diplôme à l'issue d'un cursus dans les filières les plus exigeantes. À ce stade de leur parcours, ils disposent en somme des plus larges possibilités d'études, auxquelles ils peuvent accéder directement ou par le biais d'une passerelle selon le titre obtenu.

Relevons d'abord qu'en dépit de quelques spécificités cantonales, notamment liées à l'offre de formation ou au marché de l'emploi, les dynamiques sous-jacentes à cette période de transition sont très semblables d'un canton à l'autre. De fait, les jeunes s'orientent très majoritairement vers la formation, cela particulièrement après une maturité spécialisée ou gymnasiale, avec huit ou neuf jeunes sur dix dans ce cas. C'est toutefois moins le cas après la maturité professionnelle, dans la mesure où la proportion des passages aux études supérieures est inférieure à 60%. Ainsi, si une logique de poursuite des études prédomine globalement, l'insertion en emploi apparaît comme une vraie option après une maturité professionnelle, pour des jeunes dont le degré d'employabilité – au départ plus élevé qu'avec une maturité gymnasiale ou spécialisée, du fait de l'obtention d'un titre professionnel – se trouve encore renforcé par la maturité professionnelle. Ce constat confirme que ce titre a acquis, au fil du temps, une valeur pour lui-même, et qu'il est reconnu tant par les jeunes que par les employeurs. De ce fait, en quelque sorte détournée de sa fonction première de tremplin vers les études supérieures (identique en cela aux maturités gymnasiales et spécialisées), la maturité professionnelle a progressivement assumé une autre fonction, à savoir celle de favoriser l'insertion en emploi (Bachmann Hunziker *et al.*, 2014).

Les parcours postmaturité sont toutefois plus diversifiés qu'il n'y paraît. En effet, seule une petite minorité des jeunes connaissent une insertion stable en formation ou en emploi ce qui signifie, *a contrario*, que les parcours sont globalement marqués par des dynamiques de cumuls, de successions ou d'imbrications de segments de formation (plus ou moins fortement engagées) et d'emplois (plus ou moins stables). À cela s'ajoute encore le fait que l'âge d'obtention de la maturité est aussi celui qui correspond à un moment d'insertion sociale et culturelle important (passage à la majorité et à la vie adulte). De ce fait, des engagements plus personnels en dehors du champ de la formation ou de l'emploi, voire des obligations civiques, peuvent interférer dans les parcours en offrant des opportunités ou, au contraire, en nécessitant des aménagements ou des reports d'insertion. La gestion de la multiplicité des agendas qui se combinent, à court ou moyen terme, est dès lors un aspect constitutif de la situation d'insertion des jeunes, à ce moment de leur vie.

La diversité de ces parcours révèle que la période qui suit l'obtention de la maturité peut être considérée comme une nouvelle phase d'orientation qui complète celle vécue par les jeunes à l'articulation du secondaire I et du secondaire II. Un premier indice du caractère non définitif de l'orientation est la concordance partielle entre les domaines étudiés durant les cursus menant à la maturité et les domaines d'études postmaturité, cela tout particulièrement dans le cas des maturités gymnasiales et professionnelles. Autrement dit, les intérêts disciplinaires affichés au secondaire II ne se transforment pas *ipso facto* en un projet professionnel. Un second indice est la présence, d'une part, de nombreux aléas dans

les parcours postmaturité (interruptions de formation suivies, ou non, d'une réorientation, prise d'emploi transitoire, recherche d'emploi, etc.) ou, d'autre part, la fréquence des passages par un séjour linguistique ou un stage professionnel. Ces derniers peuvent à ce titre être considérés comme des expériences particulières permettant aux jeunes, selon les circonstances, de se mettre en conformité avec les exigences requises par l'institution de formation visée, de maximiser leurs chances de réussite des études envisagées par l'acquisition d'un complément de connaissances, ou alors de « gagner » encore un peu de temps pour réfléchir à son orientation. Après l'obtention de la maturité apparaît donc une nouvelle pesée des intérêts entre ce que le jeune a déjà fait, ce qu'il souhaite faire de plus ou de nouveau, ce qu'il pense pouvoir faire et ce qui lui semble le plus opportun à ce moment-là. Cette nouvelle phase d'orientation montre le caractère itératif du processus et livre un éclairage rétrospectif des formes de la première phase d'orientation faite à l'issue de l'école obligatoire.

L'existence, pour les hautes écoles spécialisées, d'épreuves de régulation et de listes d'attente est encore un autre élément contribuant à produire un décalage entre les parcours de formation « prescrits » par le système et les parcours « réels » des jeunes. Induisant une tension entre ce que les maturités autorisent en termes d'accès réglementaire aux hautes écoles et l'accès réel aux formations qu'elles dispensent, ces procédures d'admission produisent au moins deux effets. Un premier concerne la mise à l'écart, même provisoire, d'une partie des candidats, pourtant issus des filières les plus exigeantes, qui se voient obligés de procéder à des réajustements de leur emploi du temps afin d'occuper une période devenue vacante, voire de renoncer à leur projet professionnel ; un second effet, découlant du premier, tient à l'allongement des parcours de formation qui s'ensuit. Cette entrave à la fluidité des parcours lèse particulièrement les femmes qui sont proportionnellement plus nombreuses à se diriger vers les hautes écoles, notamment dans les domaines prisés de la santé et du social. Il serait intéressant de voir si l'ouverture de l'examen complémentaire (passerelle Dubs) aux titulaires d'une maturité spécialisée permettra de corriger ces effets du système à l'avenir.

Au final, la deuxième transition est loin de ressembler à un basculement univoque du secondaire II vers une poursuite d'études supérieures ou une insertion en emploi. Les ruptures de continuité et de linéarité, déjà constatées lors de la première transition, puis durant les parcours du secondaire II, persistent amplement. De ce fait, cette période peut être considérée comme un « espace interstitiel » qui remplirait, à l'image de la première transition, les trois mêmes fonctions principales assignées aux solutions transitoires, à savoir une fonction d'orientation, une fonction de compensation (combler des lacunes, réelles ou supposées) et une fonction de tampon systématique (pression démographique s'exerçant sur une offre en formation trop limitée) (Padiglia, 2005). Toutefois, à la différence de ce qui se produit durant la première transition, ces espaces interstitiels, qui ont un effet structurant sur les parcours, sont peu structurés par des institutions. Les jeunes sont ainsi bénéficiaires d'une latitude assez grande, avec en contrepartie une responsabilité accrue.

Malgré la complexité des parcours de formation, les titulaires d'une maturité sont dans une situation de formation ou d'emploi objectivement assez favorable, ce qui correspond, subjectivement, au regard plutôt positif qu'ils jettent sur leur trajectoire. Il semble donc qu'à leurs yeux, la complexité ne s'apparente pas à des empêchements ou des renoncements définitifs, mais correspond davantage à une période de construction ou de consolidation de leurs insertions personnelle, sociale et professionnelle, dont les contours sont diversifiés et semblent plutôt prometteurs.

8 BIBLIOGRAPHIE

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
- Buchs, H., et Müller, B. (2016). L'offre d'emplois conditionne la qualité de l'intégration dans le marché du travail suisse : une comparaison formation duale/formation en école. *Formation Emploi*, 133(1), 55-75.
- Cattaneo, A., Donati, M. et Galeandro Bocchino, C. (2009). Quinze ans en 1992, trente ans aujourd'hui. À propos d'un suivi longitudinal sur 15 ans des transitions formatives et professionnelles des jeunes en fin de scolarité obligatoire. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31(2), 229-248.
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Davaud, C. et Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Ducrey, F., Hrizi, Y. et Mouad, R. (2017). Profils, trajectoires et devenir des diplômés de la « passerelle Dubs ». *Note d'information du SRED*, 73, 1-8.
- Gallizzi, K. (2013). *Maturités et passage vers les hautes écoles, 2012*. Neuchâtel: OFS.
- Grob, A., Leu E. et Kirchhoff, E. (2007). *Evaluation Passerelle Berufsmaturität – Universitäre Hochschulen*. Basel : Universität Basel.
- Kaiser, C. et Rastoldo, F. (2007). *Les conditions d'orientation des élèves en fin d'école obligatoire : de la préférence des uns à l'adaptation aux circonstances des autres*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Keller, A., Hupka-Brunner, S. et Meyer, T. (2010). *Parcours de formation postobligatoires en Suisse : les sept premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale TREE, mise à jour 2010*. Récupéré le 5 juillet 2017 de : https://europa.unibas.ch/fileadmin/tree/redaktion/docs/Keller_Hupka_Meyer_2010_Results_Update_francais.pdf
- Laganà, F. et Babel, J. (2015), *Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. Transitions et parcours dans le degré secondaire II*. Neuchâtel : OFS.
- Meyer, T. (2012). *Parcours de formation postobligatoire et insertion professionnelle en Suisse : Quelques renseignements de l'étude TREE*. Communication présentée à la Journée d'étude formation doctorale EDSE « Grandir en Suisse : des inégalités scolaires aux inégalités sociales », Lausanne.
- OFS (2014). *Population résidente permanente issue de la migration, en 2014*. Récupéré le 5 juillet 2017 du site Internet de la Confédération suisse : https://www.atlas.bfs.admin.ch/maps/13/fr/10983_10479_89_70/18492.html

- OFS (2016). *Taux de maturité selon le canton de domicile et le type de maturité*. Récupéré le 5 juillet 2017 du site Internet de la Confédération suisse de : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/systeme-formation-suisse/survol/diplomes/maturites.html>
- Padiglia, S. (2005). *Les transitions dans les itinéraires de formation : texte de travail élaboré dans le cadre des études du « Forum Transition »*. Neuchâtel : IRDP.
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2016). Quand la transition post-diplôme préfigure les mobilités professionnelles : quatre certifications dans les cantons de Vaud et de Genève. *Formation Emploi*, 133(1), 77-100.
- Scharenberg, K., Rudin, M., Müller, B., Meyer, T. et Hupka-Brunner, S. (2014). *Parcours de formation de l'école obligatoire à l'âge adulte : les dix premières années. Survol des résultats de l'étude longitudinale suisse TREE, partie I*. Bâle : TREE.
- Pollien, A. et Bonoli, L. (2012). *Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse* (FORS Working Paper Series, paper 2012-2). Lausanne : FORS.
- SRED (2015). *Repère et indicateurs statistiques. D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II*. Récupéré le 5 juillet 2017 de : https://www.ge.ch/recherche-education/doc/ris/2015/d4/d4_transitions_vers_sec2.pdf

9 ANNEXES

Annexe : Degré de satisfaction dans les études ou en emploi et qualité de l'emploi exercé, selon le type de maturité détail des résultats par canton

Degrés de satisfaction et de certitude d'exercer un métier dans le domaine étudié, selon le type de maturité, détail par canton (détail du tableau 3)

	Scores							
Satisfaction à propos ...	Maturité gymn. GE	Maturité prof. GE	Maturité spécialisée GE	Toutes les maturités GE	Maturité gymn. VD	Maturité prof. VD	Maturité spécialisée VD	Toutes les maturités VD
... du choix de la formation	7.7	7.8	7.9	7.7	7.8	7.6	7.7	7.7
... du contenu de la formation	7.5	7.2	7.3	7.4	7.4	7.0	6.8	7.2
... des possibilités d'études ultérieures	7.4	7.4	7.2	7.4	7.5	7.4	6.7	7.4
... des possibilités d'emploi	7.0	7.5	7.9	7.2	7.3	7.4	7.5	7.4
Certitude d'exercer un métier en lien avec la formation	6.6	7.2	7.9	6.8	6.7	7.4	7.9	7.0

Qualité de l'emploi des titulaires d'une maturité en emploi 18 mois après leur diplôme, selon le type de maturité et le canton (détail du tableau 4)

	Pourcentages							
	Maturité gymn. GE	Maturité prof. GE	Maturité spécialisée GE	Toutes les maturités GE	Maturité gymn. VD	Maturité prof. VD	Maturité spécialisée VD	Toutes les maturités VD
Taux de recherche d'emploi à 18 mois	1.60%	5%	0%	2.70%	2%	3%	0%	2.30%
Temps de travail partiel (moins de 25h. / semaine)	24%	16%	19%	17%	20%	8%	28%	11%
Emploi non qualifié (auxiliaire, aide, emploi non qualifié)	55%	10%	84%	34%	50%	9%	53%	19%
Contrats à durée déterminée	69%	30%	52%	42%	64%	27%	47%	36%
Emplois sans rapport avec la formation	55%	19%	45%	31%	55%	13%	35%	22%
Emplois trouvés en moins de 3 mois	59%	28%	29%	33%	65%	50%	0%	52%
Changement de situation envisagé dans les 12 mois	66%	35%	46%	43%	86%	54%	61%	46%
	Scores							
Correspondance entre emploi et formation (échelle de 1 à 9)	2.5	5.9	4.8	5	2.3	6.6	3.5	5.7

Clé de lecture : Les pourcentages se rapportent pour chaque colonne à la totalité de l'effectif de la colonne. Par exemple, 24% des détenteurs d'une maturité gymnasiale obtenue dans le canton de Genève et en emploi 18 mois après le diplôme ont un temps de travail inférieur à 25 heures par semaine. Pour le dernier item (Emploi qui correspond à la formation), les scores de satisfaction vont de 1 (pas du tout) à 9 (tout à fait).

La décomposition des résultats par canton et par type de maturité induit des effectifs qui sont parfois assez faibles (moins de 100 sujets pour les diplômés d'une maturité gymnasiale en emploi tant dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud, ou pour les diplômés genevois d'une maturité spécialisée en emploi), voire très faible (moins de 20 sujets pour les diplômés d'une maturité spécialisée en emploi dans le canton de Vaud). Pour ces derniers cas, les résultats ne sont donc qu'indicatifs et ne permettent pas de généralisation.

Degrés de satisfaction en emploi, selon le type de maturité, détail par canton (détail du tableau 5)

Satisfaction à propos ...	Scores							
	Maturité gymn. GE	Maturité prof. GE	Maturité spécialisée GE	Toutes les maturités GE	Maturité gymn. VD	Maturité prof. VD	Maturité spécialisée VD	Toutes les maturités VD
... de la rémunération	5.8	5.7	6.3	5.8	5.9	5.7	5.7	5.8
... de la nature du travail	5.9	6.5	6.7	6.4	6.2	7.0	5.7	6.8
... des perspectives de carrière	4.9	5.8	5.5	5.5	5.0	6.2	5.1	5.9
... des horaires	5.8	6.6	6.5	6.5	6.0	7.0	5.5	6.7

Clé de lecture : Les scores de satisfaction vont de 1 (pas du tout satisfait) à 9 (tout à fait satisfait).

La décomposition des résultats par canton et par type de maturité induit des effectifs qui sont parfois assez faibles (moins de 100 sujets pour les diplômés d'une maturité gymnasiale en emploi tant dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud, ou pour les diplômés genevois d'une maturité spécialisée en emploi), voire très faible (moins de 20 sujets pour les diplômés d'une maturité spécialisée en emploi dans le canton de Vaud). Pour ces derniers cas, les résultats ne sont donc qu'indicatif et ne permettent pas de généralisation.